Avril 2013, volume 16, numéro 4 | Tenir l'Équipe de la Défense au courant | English on reverse

LA Feuille d'érable THE Maple Leaf

LE COMMANDANT EN CHEF

4

LA RÉUSSITE DE
l'op SCULPTURE

10

DES NOUVELLES CONCERNANT LE
renouvellement du Web

15

Un laboratoire
À LA FINE POINTE

Défense nationale | National Defence

Canada

L'ÉQUIPE DE COMMANDEMENT VOUS RÉPOND

LE CEMD ET L'ADJUC DES FC
VEULENT ENTENDRE PARLER DE VOUS

Si vous souhaitez poser une question ou formuler un commentaire au sujet de ce qui se passe dans les Forces armées canadiennes, envoyez un courriel à +AskTheCommandTeam-Equipedecommandementvousrepond@ADM(PA)@Ottawa-Hull. On choisira certaines des questions reçues auxquelles le CEMD et l'adjuc des FC répondront dans les prochains numéros de *La Feuille d'érable* et dans le site intranet de l'Équipe de la Défense.

Q À la lumière de la situation financière actuelle et des compressions budgétaires, poursuivrons-nous le JOINTEX, un exercice coûteux, mais véritablement efficace?

Un lieutenant-colonel d'Ottawa

R Votre question a trait à l'instruction et à l'entraînement de nos forces, mais aussi à l'évolution de ce processus. Comme je l'ai mentionné à Kingston en novembre, j'ai l'intention, à titre de chef d'état-major de la Défense, de continuer à investir dans des activités interarmées de développement des capacités et d'entraînement qui visent à mettre sur pied une force interarmées intégrée, agile et prête. Pour répondre brièvement à votre question, oui, nous continuerons à nous entraîner de cette manière. À l'avenir, nous utiliserons davantage les milieux artificiels et la simulation. Par ailleurs, nous trouverons de meilleurs moyens d'intégrer l'instruction à tous les niveaux et d'y faire participer les trois commandements, afin d'accroître le réalisme et de renforcer nos capacités en tant que force interarmées. En investissant dans ce type d'entraînement, nous veillerons à ce que nos forces puissent continuer à intervenir avec rapidité et efficacité en cas de menaces ou de catastrophes naturelles, et ce, dès que le gouvernement nous le demandera. Le concept du JOINTEX contribue directement à notre état de préparation actuel et à notre développement à l'avenir. Grâce à lui, les investissements que nous faisons dans notre personnel, notre équipement et notre infrastructure produisent des résultats en matière de disponibilité opérationnelle là où le besoin s'en fait sentir.

Pour ceux qui ne connaissent pas le JOINTEX, il est conçu pour permettre au personnel du quartier général d'une force opérationnelle interorganisationnelle, interarmées et multinationale dirigée par le Canada de s'exercer à planifier et à mener, en coalition, des opérations portant sur l'ensemble du spectre dans un milieu interarmées, interorganisationnel, multinational et public. Pendant cet exercice, qui compte cinq stades, les FAC s'exercent à assumer les fonctions de renseignement, de surveillance, de reconnaissance, de maintien en puissance et de commandement et de contrôle, dans le cadre d'opérations menées au pays ou à l'étranger. Le JOINTEX est réellement un investissement dans notre état de préparation.

Le général Tom Lawson, chef d'état-major de la Défense

Q Par suite de la publication du CANFORGEN 022/13 – PROMOTIONS ET NOMINATIONS 2013 – OFFICIERS GÉNÉRAUX ET AMIRAUX, on a beaucoup conjecturé sur les causes et sur les répercussions de départs à la retraite d'un très grand nombre d'officiers généraux. Par contre, au cours des discussions que j'ai eues avec certains de mes homologues, j'ai pris connaissance d'autres facteurs qui pourraient mieux expliquer ces départs : 1) plusieurs officiers généraux ont atteint l'âge de la retraite et aucun besoin opérationnel n'exige la prolongation de leur contrat; 2) les possibilités d'emploi rares, voire inexistantes, ce qui mine l'avancement professionnel; 3) les Forces armées canadiennes ont pour objectif de fournir à la génération de jeunes commandants des possibilités d'avancement professionnel maintenant et à l'avenir. Dans votre message, vous n'avez pas indiqué les raisons justifiant son envoi. Par conséquent, on pourrait croire que les conjectures initiales sont en partie vraies. J'ai moi-même eu cette réaction au départ.

Un capitaine de corvette de la BFC, Kingston

R Les hypothèses que vous avez formulées dans votre question découlent directement du CANFORGEN 022/13. Ce dernier annonçait des retraites, des promotions et des nominations en lot qui sont représentatives de la situation de nos officiers généraux et amiraux pour la présente période active d'affectations. Vous avez raison lorsque vous soulignez que de nombreux facteurs ont une incidence sur la décision de quitter les FAC, peu importe le grade. La décision peut être d'ordre personnel, peut être liée à l'âge obligatoire de la retraite, ou elle peut découler des besoins de l'organisation à un moment donné.

Je peux également vous dire que le dernier lot de départs à la retraite et de promotions correspondait tout à fait à nos activités courantes et que les taux de promotion et de retraite de cette année sont semblables à ce que nous avons connu au cours des années précédentes. En réalité, l'année dernière, deux messages ont été publiés sur le sujet, à savoir les CANFORGEN 058/12 et 106/12. La seule différence notable entre ces deux messages et celui de cette année est la présentation de l'information dans les CANFORGEN. Le dernier message montre clairement l'effet de cascade que les retraites ont eu sur la promotion des officiers à des postes supérieurs.

Vous soulevez un autre point important dans votre question, à savoir le renouvellement de la force. Il est essentiel de continuer à renouveler le personnel des Forces armées canadiennes, mais nous devons également garder à l'esprit qu'il faut presque une carrière de 30 ans pour acquérir l'expérience et les compétences nécessaires pour occuper un poste de niveau supérieur. Par ailleurs, les départs naturels donnent lieu à des possibilités d'avancement pour la prochaine génération de dirigeants et mènent à de nouvelles idées ou à de nouvelles façons d'effectuer nos activités. Lorsque nous préparons le plan de relève et les plans d'affectation des officiers généraux, nous le faisons en mettant clairement l'accent sur les besoins immédiats et futurs de l'organisation, ainsi que sur le perfectionnement des compétences ou l'acquisition d'expérience nécessaire pour les personnes visées.

Le général Tom Lawson, chef d'état-major de la Défense

Q Ma question porte sur la solde. Si un militaire n'est pas promu au-delà du grade de caporal (5A), une fois qu'il aura atteint le niveau de solde 4, il n'obtiendra pas d'autre augmentation salariale, sauf dans le cas d'une augmentation générale de la solde. Est-ce que l'équipe de commandement considère la possibilité de consentir des augmentations salariales à l'extérieur de notre structure de rémunération actuelle ou une allocation distincte liée aux années de service? Disons que vous comptez dix ans de service, vous obtenez 100 $ de plus par paie et, si vous comptez quinze ans de service, vous recevez 200 $ de plus par paie, en plus de toutes les allocations que vous recevez. Ce serait une excellente manière de récompenser les militaires de leurs années de service.

Un sergent d'Ottawa

R Vous avez soulevé une question intéressante. D'abord et avant tout, je me réjouis du fait que les Forces armées canadiennes (FAC) comptent des militaires heureux de faire leur travail et qui souhaitent continuer à le faire. Qu'il s'agisse de techniciens, de commis ou de pilotes, je connais d'excellents militaires qui ont décidé de refuser ou d'éviter toute promotion pour pouvoir continuer de faire le travail qu'ils aiment. Nous voulons des soldats qui excellent dans l'exercice de leurs fonctions et qui, idéalement, sont pleinement satisfaits de la progression de leur carrière, et nous en avons bien besoin également.

Comme les structures de rémunération de la plupart des forces armées du globe, la nôtre utilise un « concept d'équipe » reposant sur le grade ou une approche institutionnelle pour fixer la solde et les échelles salariales. Selon cette méthode, la valeur moyenne du travail exécuté par tous les militaires d'un grade donné est considérée lors de l'élaboration d'une fourchette salariale. Notre système de rémunération repose aussi sur le principe de la comparabilité avec la fonction publique. Bien entendu, nous tenons compte des impératifs exigeants de la vie militaire. Dans cette optique, une série de repères salariaux approuvés par le Secrétariat du Conseil du Trésor sont utilisés pour fixer les taux de rémunération dans les FAC.

Le fondement de notre structure salariale a été établi pour offrir une progression salariale raisonnable à nos militaires sous forme d'augmentations salariales, tout en consentant des augmentations salariales raisonnables lors d'une promotion à un grade supérieur. Certaines allocations financières supplémentaires ont aussi été mises en place au fil des ans pour récompenser la maîtrise de compétences particulières ou pour offrir une rémunération tenant compte de certaines conditions de service. Toutefois, actuellement, il n'y a pas d'augmentation salariale fondée sur l'ancienneté dans la fonction publique et, pour le moment, nous n'avons pas l'intention d'établir un mécanisme d'augmentation salariale reposant exclusivement sur l'ancienneté ou la durée du service.

En conclusion, nos principes en matière d'avancement professionnel sont surtout axés sur l'instruction et le perfectionnement des membres du personnel tout au long de leur carrière en leur offrant des possibilités de leadership et des responsabilités croissantes. Les promotions et les augmentations salariales qui en découlent sont une forme de reconnaissance et de récompense pour un travail bien fait.

Le général Tom Lawson, chef d'état-major de la Défense

La Feuille d'érable
SMA(AP)/DGPSAP
101, promenade Colonel-By
Ottawa ON K1A 0K2

Télécopieur : 819-997-0793
Courriel : +Internal Communications internes@ADM(PA)@Ottawa-Hull
nternal_communications_internes@forces.gc.ca
Site Web : www.forces.gc.ca

Traduction : Bureau de la traduction, TPSGC

Tout militaire des Forces armées canadiennes et employé civil du MDN peut proposer des articles en vue de les faire publier. Pour connaître les lignes directrices de soumission d'articles, consultez le site Web de l'Équipe de la Défense. Les articles peuvent être cités, en tout ou en partie, à condition d'en indiquer la provenance, soit *La Feuille d'érable*, et de mentionner l'auteur du texte ou le nom du photographe, s'il y a lieu.

La Feuille d'érable est la publication mensuelle nationale de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes. Elle est publiée avec l'autorisation du Sous-ministre adjoint (Affaires publiques).

ISSN 1480-4336 • NDID/IDDN A-JS-000-003/JP-001

PAGE COUVERTURE :

Au cours de sa première visite à l'étranger, en 2010, David Johnston, gouverneur général et commandant en chef du Canada, rencontre des soldats à la Maison du Canada, à l'aérodrome de Kandahar.

PHOTO : Sgt Serge Gouin

« Je suis très fier des Forces armées canadiennes, et j'espère que cela paraît dans la façon dont je remplis mon rôle de commandant en chef. »

— Le gouverneur général David Johnston

PHOTO : Cpl Roxanne Shewchuk

Le gouverneur général David Johnston à Rideau Hall

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LES FAC

Son placard contient plus d'uniformes que celui de n'importe quel soldat. Le sourire aux lèvres, David Johnston, gouverneur général et commandant en chef du Canada, affirme : « Il faut parer à toutes les éventualités... vêtements d'été, vêtements d'hiver. C'est plutôt impressionnant. Je porte chacun d'eux avec fierté. »

SON RÔLE

En qualité de commandant en chef, le gouverneur général doit, entre autres, nommer officiellement le chef d'état-major de la Défense (CEMD), approuver les nouveaux insignes militaires, rendre visite au personnel des Forces armées canadiennes (FAC) partout dans le monde, décerner divers honneurs militaires et signer les parchemins de commission.

« De plus, je souligne la très grande importance de la devise "Devoir, honneur et service", ajoute le gouverneur général. Je célèbre l'excellence avec laquelle nos hommes et nos femmes servent le Canada; nous sommes très privilégiés. »

Depuis son premier voyage en Afghanistan, le gouverneur général éprouve une grande fierté à l'égard des FAC. Pendant qu'il visitait les soldats là-bas, un officier supérieur des États-Unis lui a dit ce qui suit au sujet des militaires canadiens : « Vos gens sont sans égaux dans le monde, et je n'ai jamais rencontré d'autres soldats qui réussissent aussi bien que les vôtres à passer du rôle de combattants à celui de bâtisseurs capables d'établir l'ordre là où règne le chaos et d'aider une société simple à renaître de ses cendres. Je ne pense pas que ce soit uniquement une question de formation spéciale. C'est beaucoup plus que ça. » « Je suis très fier des Forces armées canadiennes, a répondu le gouverneur général Johnston, et j'espère que cela paraît dans la façon dont je remplis mon rôle de commandant en chef. »

Lorsqu'on lui demande pourquoi il est important de remplir son rôle avec sérieux, il répond simplement : « C'est en raison de la fierté que nous inspirent les réalisations de nos militaires, et c'est d'ailleurs ce à quoi les soldats devraient s'attendre de moi. »

UN RÔLE DE SOUTIEN

Le commandant en chef collabore étroitement avec le CEMD, lui apportant du soutien ou lui prêtant une oreille attentive quand il en a besoin. Il a d'ailleurs déjà établi d'étroites relations de travail avec le général Tom Lawson, CEMD actuel.

« J'ai de fréquents rapports avec le CEMD. Je respecte et j'admire les gens qui occupent ce poste, et je suis persuadé que je leur apporte une aide utile, dit-il avec un sourire, cela en grande partie parce que je suis en mesure de discuter des possibilités et des difficultés qui se présentent à eux et que je souligne et fais respecter leur leadership. »

Le gouverneur général parle avec beaucoup d'admiration et de respect du Gén (ret.) Walt Natynczyk, ancien CEMD, rappelant qu'il lui envoyait des notes d'encouragement lorsque la situation le justifiait.

« Je me rappelle avoir envoyé à Walt une note lui disant que si je n'avais qu'un souhait à formuler, ce serait d'un jour pouvoir m'installer à la ferme voisine à la sienne afin d'envoyer mes petits-enfants aider oncle Walt à tondre sa pelouse et que son grand tempérament déteigne sur eux », raconte M. Johnston.

Le gouverneur général accorde beaucoup d'importance aux distinctions militaires qu'il décerne, et il prend le temps de lire les citations. « Je comprends ce qui est au cœur de ces grands récits de devoir, d'honneur et de service », dit-il humblement.

Une autre chose lui plaît dans les cérémonies de remise de prix. « Ce que je trouve bien de ces événements, c'est que nous pouvons rencontrer les familles. Toute grande réalisation militaire s'appuie sur la famille. »

Le caractère fortement intergénérationnel de bon nombre des familles honorées et les bonnes valeurs que ces dernières transmettent sont un autre élément des cérémonies de remise de prix qui touche le gouverneur général.

« Je suis vraiment étonné par le nombre de familles où deux, trois, quatre ou cinq générations sont représentées. C'est une vraie vocation. »

LES CHANGEMENTS AU MDN ET DANS LES FAC

Depuis le début de son mandat de commandant en chef, M. Johnston a été témoin de nombreux changements dans les FAC, mais il pense qu'il est impossible de prévoir ce que l'avenir nous réserve.

« Premièrement, qui sait où surviendra le prochain problème? Sera-ce à l'étranger ou au Canada? Tout ce que nous savons, c'est qu'il va arriver quelque chose, et qu'il y aura des situations où nous devrons pouvoir compter sur la disponibilité, la préparation et le professionnalisme de nos militaires, hommes et femmes. »

« Deuxièmement, comme bon nombre de ministères du gouvernement, les FAC doivent composer avec des restrictions budgétaires. Toutefois, je pense que nous sommes dirigés par des gens réfléchis qui sauront surmonter les obstacles de manière judicieuse. »

DES EXPÉRIENCES MILITAIRES

Le commandant en chef a vu les FAC participer à bon nombre d'opérations et d'exercices, mais aucun d'entre eux n'a eu plus d'effet sur lui que le voyage qu'il a fait dans le Nord, en 2012. L'opération NANOOK, principale opération canadienne annuelle de souveraineté dans le Nord, s'inscrit dans le cadre de la Stratégie pour le Nord. L'op NANOOK a montré à M. Johnston la polyvalence du personnel des FAC, mais elle a rappelé à tous que tout ne se déroule pas toujours comme prévu. Une des simulations prévues pendant l'opération était une catastrophe aérienne. Or, rassemblés dans une tente du mess pour recevoir les instructions concernant l'opération, le gouverneur général et les autres participants ont remarqué une grande agitation autour d'eux. M. Johnston s'est demandé si l'exercice avait déjà débuté, mais quelque chose clochait.

« Nous nous sommes rendu compte que le bruit sourd que nous avions entendu une minute plus tôt était celui d'un avion qui s'était vraiment écrasé à environ un kilomètre et demi d'où nous étions, raconte-t-il. Dans les huit à douze heures qui ont suivi, la catastrophe a donné lieu à un exercice militaire intense, accompli avec grand professionnalisme. »

Malheureusement, l'écrasement a coûté la vie à douze des quinze passagers. Plusieurs d'entre eux étaient originaires du petit village où se tenait l'opération. Le gouverneur général se rappelle que, plus tard ce soir-là, le commandant a rassemblé tout le monde pour annoncer qu'on avait fait tout ce qu'on pouvait pour les survivants et la sécurité des lieux, et que le moment était venu de montrer de la compassion pour les gens du village. « C'est exactement le phénomène au sujet duquel mon ami états-unien avait fait des commentaires en Afghanistan. »

M. Johnston a vécu de nombreux moments de fierté mémorables à titre de commandant en chef. « Il y en a eu beaucoup, mais celui dont je me souviendrai le plus longtemps est la cérémonie de passation de commandement du CEMD. J'ai eu la chance d'observer, dans un moment unique, le grand leadership de Walt Natynczyk, le grand leadership qu'il représente, et j'ai pu voir comment il avait si bien réussi, avec les gens autour de lui, à rassembler d'autres chefs dans une transition harmonieuse. Cela dit, je pense que nous avons un merveilleux nouveau CEMD. Le Gén Lawson fait preuve d'extraordinaires aptitudes de dirigeant. »

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DEVENU ARBITRE

Le gouverneur général est aussi un grand amateur de patin, ce qui l'a amené à participer à une partie de hockey opposant les généraux et les amiraux canadiens aux attachés de la défense étrangers.

« Je dois vous dire que ces vieux de la vieille se débrouillent bien », affirme M. Johnston, qui agit pour une deuxième année de suite comme arbitre tout à fait impartial et professionnel. « Les gars en rouge [les généraux et les amiraux] n'ont plus vingt ans, mais ils savent encore patiner. Par contre, bon nombre des attachés enfilaient des patins pour la première fois. Que doit faire un bon arbitre dans ce cas? Il doit essayer d'égaliser les choses, dit-il en souriant. Les gars en rouge étaient toujours hors-jeu, mais pas ceux en noir. »

L'arbitrage du gouverneur général lui a valu une lettre du Gén Natynczyk, qui l'a remercié d'avoir participé au match, en soulignant qu'on avait soulevé des doutes au sujet de son impartialité. C'était pour plaisanter, bien entendu, mais voilà qui montre bien les excellents rapports que le gouverneur général Johnston entretient avec les FAC.

L'OP SCULPTURE : MISSION RÉUSSIE

PHOTO : Adjum Rob Patterson

La plaque remise à la population de la Sierra Leone par les militaires canadiens. On peut y lire : « La présente plaque sert à souligner le travail accompli par les hommes et les femmes des Forces canadiennes qui ont servi en République de la Sierra Leone dans le cadre de l'opération SCULPTURE, du mois de novembre 2000 au mois de mars 2013. »

Le Lcol William Beaudoin et le Maj (ret.) Paolo Conteh, ministre de la Défense de la Sierra Leone, pendant la cérémonie de clôture de la mission canadienne

Après treize ans d'existence, l'opération SCULPTURE en Sierra Leone a pris fin. Le 14 février, les derniers soldats canadiens affectés à l'opération ont pris l'avion en vue du long voyage de retour au Canada.

Le retrait du contingent des Forces armées canadiennes (FAC) de la Sierra Leone s'inscrivait dans le processus de réduction des forces étrangères dans le pays africain. L'Équipe militaire internationale consultative en matière d'instruction (IMATT) a cessé ses opérations le 30 mars, lorsque le contingent britannique de l'IMATT s'est retiré, mais une petite équipe militaire britannique demeurera dans le pays. Ce retrait signifie que les Forces armées de la République de Sierra Leone (RSLAF) sont dorénavant en mesure de gérer leurs affaires militaires.

« Nous sommes suffisamment aptes et indépendants pour aller de l'avant; nous ne vous décevrons pas », a affirmé le major (retraité) Paolo Conteh, ministre de la Défense de la Sierra Leone, au cours de la cérémonie de clôture de l'op SCULPTURE. Ce dernier a également dit aux militaires des FAC, qui s'apprêtaient à rentrer au Canada, de toujours considérer la Sierra Leone comme leur pays d'adoption, témoignant ainsi de la relation que les militaires canadiens ont établie avec la population sierra-léonaise.

L'ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS

« Ce n'est pas la fin de notre relation : ce n'est que la fin d'un chapitre. Nous collaborerons de nouveau un jour », a affirmé le ministre Conteh.

Les soldats des FAC ont agi à titre de mentors et de conseillers pour le personnel du ministère de la Défense de la Sierra Leone et les militaires du pays, principalement pour déterminer l'orientation stratégique des RSLAF.

Le pays, qui a beaucoup souffert et beaucoup perdu au cours des dernières années, réalise de vrais progrès. Même si sa force militaire compte à peine 8 500 personnes, un nombre qui décroît parfois considérablement à cause de la maladie et de la piètre qualité des soins médicaux, le pays s'est grandement amélioré.

« D'un point de vue professionnel, [les RSLAF] ont fait de grands pas », affirme le lieutenant-colonel William Beaudoin, commandant de la force opérationnelle de l'op SCULPTURE et conseiller en matière d'opérations de renseignement J2/J3. « Lorsqu'on tient compte des problèmes liés à l'équipement et aux ressources avec lesquels les RSLAF doivent composer — un aspect que nous tenons souvent pour acquis —, leurs réalisations prennent encore plus d'importance. »

« Dans une large mesure, les RSLAF se révèlent rapidement un modèle à suivre en Afrique de l'Ouest. Au départ, elles n'étaient qu'un pion, mais, au cours d'une période de douze ans, elles ont franchi trois élections démocratiques et on a beaucoup investi dans leur infrastructure. Elles font tout pour progresser, ce qui est impressionnant », ajoute le Lcol Beaudoin.

DES DIFFICULTÉS

Au nombre des difficultés avec lesquelles ont dû composer les conseillers en Sierra Leone figure le manque de ressources.

« Nous faisons partie de forces armées perfectionnées et nous avons accès à des outils; en Sierra Leone, la majorité de l'infrastructure a été détruite au cours de la guerre civile », explique le Lcol Beaudoin. « Nous devons réduire nos attentes quant à ce que le pays est en mesure d'accomplir. Ce n'est pas que les Sierra-Léonais sont incapables : ils sont aux prises avec des contraintes financières. La frustration était un sentiment commun. »

Le Lcol Beaudoin signale que la différence culturelle a aussi représenté un petit obstacle. « Nous avons dû prendre du recul et nous rappeler que nous étions des invités dans leur pays. »

LA POPULATION

« Les Sierra-Léonais sont incroyablement optimistes et souriants pour des personnes qui ont si peu », affirme le Lcol Beaudoin. « Ils vous envoient la main et vous saluent lorsque vous les croisez. Ils sont extrêmement gentils et malgré les conditions dans lesquelles ils vivent, ils sont très compétents et fiers. »

« De quoi sont-ils le plus fiers? De voir leurs enfants aller à l'école », mentionne le Lcol Beaudoin.

« Bien que de nombreuses familles n'aient presque rien, les enfants vont à l'école portant un uniforme et une chemise d'un blanc immaculé. Ils sourient et marchent main dans la main ou en compagnie de leurs parents et de leurs grands-parents. C'est impressionnant. Ce qui m'a procuré le plus de satisfaction personnelle, c'est de voir les Sierra-Léonais vivre au jour le jour », ajoute le Lcol Beaudoin.

DU TRAVAIL DANS LA COLLECTIVITÉ

Les militaires qui ont participé à l'op SCULPTURE se tenaient occupés en prenant part aux projets communautaires pour aider divers organismes, notamment les écoles, les centres pour femmes et les camps de scouts. Comme il s'agissait de la dernière rotation, les soldats canadiens ne voulaient pas entreprendre de projets dont ils ne pourraient pas voir la réalisation complète.

« Nous avons concentré nos efforts sur le volet militaire de la mission, comme peindre le quai appartenant au gouvernement et collaborer avec l'équipe de la Marine », explique le Lcol Beaudoin. « Nos militaires ont fait quelques travaux de peinture et des réparations mineures dans les logements familiaux, qui en avaient grandement besoin. Comme la mission tirait à sa fin, nous ne voulions pas entreprendre de tâche dont nous ne verrions pas le résultat. »

L'op SCULPTURE du Canada ne passera pas inaperçue, grâce à la remise d'une plaque commémorative à la population de la Sierra Leone.

« Les Canadiens jouissent d'une bonne réputation en Sierra Leone et ont gagné le respect de la population. C'est certainement grâce à leur participation à l'IMATT pendant treize ans. Tout ça peut sembler un peu intangible, mais, croyez-moi, c'est extrêmement réel lorsque vous discutez avec les habitants », affirme le Lcol Beaudoin.

Bien qu'il lui fallait parfois des heures pour faire le trajet de quinze minutes jusqu'aux bureaux du ministère à cause de la circulation et qu'il s'agissait d'une contrainte considérable, le Lcol Beaudoin affirme, après avoir terminé son affectation de neuf mois en Sierra Leone et avoir enlevé son uniforme pour la dernière fois le 25 février, que son déploiement s'est révélé très enrichissant, même après 37 ans de service dans les FAC.

L'ABOUTISSEMENT DE 30 ANS D'EXPERTISE MILITAIRE CANADIENNE

GUERRIER NORDIQUE 2013

Attroupés au bord du lac de la Squaw, le 28 février, près de Schefferville, au Québec, de nombreux curieux attendent avec impatience l'arrivée de l'aéronef de l'Aviation royale canadienne. Les gens sont fébriles.

« L'avion va-t-il atterrir? » demande une petite fille innue.

Soudain, on entend au loin les quatre turbopropulseurs de l'appareil. La foule lève les yeux au ciel et aperçoit le CC-130J Hercules. Ses phares allumés, ses volets en position d'atterrissage, le mastodonte approche et se pose tout doucement sur la piste de glace. Voilà la première fois qu'un CC-130 Hercules de modèle J atterrit sur une piste de glace au Canada.

UN ATTERRISSAGE HISTORIQUE

« Faire atterrir un aéronef de transport tactique sur une piste de glace est une opération qui nécessite une planification rigoureuse », dit le major Sébastien Picard, directeur adjoint de l'exercice GUERRIER NORDIQUE 2013. « On doit tenir compte de nombreux facteurs, comme la dimension du lieu d'atterrissage, la direction des vents et les courants marins. »

Dès la mi-janvier, une quarantaine d'ingénieurs des 5e Régiment du génie de combat (5 RGC) et 35e Régiment du génie de combat (35 RGC) ont entrepris la construction d'une piste de glace en vue de l'exercice. « Il nous a fallu deux semaines pour déblayer l'endroit et plus de trois semaines pour arroser la piste », explique le caporal Brian Buteau, du 35 RGC. « Nous avons probablement été les seuls fous au Québec à prier pour que le mercure descende sous zéro », ajoute le Maj Jean-François Huot, du 5 RGC. « Sans le concours de dame nature, l'atterrissage d'un gros transporteur militaire se corse. »

« À la fin de février, nous avons finalement obtenu la certification des experts de la 1re Division aérienne du Canada et de la 1re Unité d'appui du génie », explique le capitaine Guy Dufour. « Des militaires ont donc vérifié l'épaisseur de la glace et effectué des tests d'adhérence à la piste. Après, il ne restait plus qu'à baliser la piste de glace en vue du jour J », ajoute-t-il.

« La surface stable d'une piste de glace s'apparente à du béton », affirme le Capt Ian Wright, pilote de l'aéronef. « Mais, toute ressemblance avec un atterrissage classique s'arrête là. Dès l'arrondi, qui doit être précis, nous devons nous servir de la longueur de piste pour transférer graduellement le poids de l'appareil au train d'atterrissage. »

La dernière tentative de construction d'une piste de glace par des militaires canadiens, si l'on exclut celle de l'an passé, remonte à l'opération CESAR des FAC, qui a eu lieu en 1983.

AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES RÉGIMENTAIRES

« Ce type d'entraînement est essentiel. Il sert à maintenir des compétences régimentaires qui tendent à se perdre au fil du temps », dit le Capt Jean-Gabriel Fortin, du 5 RGC.

« Les différents éléments et unités qui ont participé à l'exercice se sont révélés très utiles lors des travaux au sol », dit le brigadier-général Richard Giguère, commandant du Secteur du Québec de la Force terrestre. « Si les militaires du Québec doivent un jour participer à une opération dans le Nord canadien, ils seront prêts », ajoute le lieutenant-colonel Jean-Pascal Levasseur, commandant du 5 RGC et directeur de l'ex GUERRIER NORDIQUE 2013.

L'ex GUERRIER NORDIQUE 2013, qui s'est déroulé du 19 février au 9 mars, a rassemblé près de 350 soldats de différentes régions du Québec. L'objectif principal de l'entraînement consistait à préparer les participants à mener des opérations dans le nord du Québec.

LES FORCES DE L'ORDRE HAÏTIENNES : SONT EN BONNES MAINS

Le littoral haïtien s'étend sur près 1 700 km et est parsemé de nombreuses îles le rendant extrêmement difficile à surveiller, ce qui donne aux contrebandiers et aux groupes criminels un avantage considérable lorsqu'ils mènent leurs activités illicites. Or, ces dernières représentent une menace réelle pour la stabilité d'Haïti et la constitution d'une force de l'ordre crédible et efficace.

C'est pourquoi, dans le cadre de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), on a entrepris la formation et le mentorat de la Police nationale haïtienne (PNH) afin que celle-ci puisse contrer les activités criminelles sur l'ensemble de son territoire.

LE TRAVAIL DU CANADA

Dans cet état d'esprit, il est primordial que la PNH développe son élément maritime, la Garde côtière haïtienne (GCH). Pour ce faire, le gouvernement du Canada a entrepris un ambitieux programme de modernisation de la GCH, à savoir l'opération HAMLET, la participation du Canada à la MINUSTAH. Le Canada a fait don de cinq embarcations de patrouille côtière, construit un atelier d'entretien pour les bateaux et s'apprête à terminer la construction d'une base maritime pour la GCH à Les Cayes. Grâce à cette dernière, la GCH sera en mesure de patrouiller dans un secteur très prisé des trafiquants et ainsi leur en interdire l'accès.

Les militaires canadiens affectés à la Force opérationnelle à Port-au-Prince soutiennent très activement les mesures canadiennes. Le colonel Pierre St-Cyr, commandant de la force opérationnelle, a établi plusieurs projets visant à améliorer l'infrastructure du quartier général de la GCH, situé à la base maritime de Killick, en banlieue de Port-au-Prince. Le major Benoît Bisson, également de la force opérationnelle, a rapidement exécuté les projets en question et a contribué à l'amélioration des conditions de travail des policiers de la GCH. L'un de ces projets, dont s'est réjouie la GCH, consistait à rétablir le système de distribution d'eau potable, détruit par le tremblement de terre de 2010.

LA PNH PARTICIPE À UNE OPÉRATION

En décembre dernier, les participants à la MINUSTAH ont soutenu une opération de la PNH visant à démanteler un réseau de trafiquants jamaïcains dans le département sud du pays. Plus de 25 véhicules de la PNH et de la MINUSTAH, six bateaux uruguayens, ainsi que deux hélicoptères de la MINUSTAH ayant à leur bord des soldats boliviens et des policiers, ont été déployés. L'opération a connu un grand succès. Coordonnée et synchronisée, elle a montré son efficacité grâce à de nombreuses interventions au sol, mais aussi en mer, où l'on a arraisonné les navires de trafiquants qui cherchaient à fuir.

L'opération, au cours de laquelle on a recouru à des techniques d'intervention, à la planification et à l'intégration de plusieurs forces, militaires et civiles, a obtenu le succès désiré grâce, entre autres, à l'arrestation d'un trafiquant notoire et recherché. Par ailleurs, la PNH a pu montrer sa détermination à éradiquer le trafic de drogue sur son territoire.

Ces mesures prises dans le cadre de la MINUSTAH, par le gouvernement du Canada et par les militaires de la Force opérationnelle à Port-au-Prince s'inscrivent toutes dans le processus de mentorat et de formation de la PNH et de ses composantes afin que les forces de l'ordre haïtiennes puissent assurer à elles seules la stabilité et la sécurité du pays lorsque prendra fin la MINUSTAH.

L'INSTRUCTION DANS LE GRAND NORD, essentielle à la survie

PAR LE CAPT BRYAN AUBIN

Agenouillé dans une tranchée, mon visage et mes yeux fouettés par le vent et la neige, je ne pouvais voir qu'à quelques mètres à peine.

Il va sans dire qu'il fait très froid dans l'Arctique. En fait, il y fait tellement froid que les degrés Fahrenheit dépassent les Celsius et qu'on ne trouve aucun arbre pouvant servir d'abri ou de bois de chauffage. Comment quelqu'un peut-il survivre dans un tel milieu?

La tête dans une tranchée de neige et une scie à la main, mon travail consistait à découper des blocs de neige destinés à construire notre abri, la seule chose que je pouvais faire pour éviter de geler. Les deux autres membres de mon équipage s'acquittaient aussi de tâches pour se garder au chaud : l'un devait construire l'abri, en l'occurrence un igloo, et l'autre transporter les blocs fraîchement coupés jusqu'à l'emplacement de la construction de neige.

Il était hors de question de faire un feu en raison des vents violents qui nous secouaient.

Notre igloo était terminé aux trois quarts environ, et il nous avait fallu plus de six heures pour y arriver. C'est alors que nous avons entendu un horrible bruit, comme si quelqu'un avait sauté dans une grande baignoire remplie de briques et de mousse de polystyrène. Je n'osais pas lever les yeux; je savais exactement ce qui s'était produit. Après ce qui m'a semblé des lustres, j'ai trouvé la force de constater l'ampleur des dégâts.

Notre abri était réduit au quart de sa taille, un des membres de mon équipage se trouvant assis au beau milieu de ce carnage, littéralement en état de choc. C'était notre seule protection contre les éléments, notre garantie de salut dans ce froid. Inutile de dire que les deux membres de mon équipage étaient furieux et épuisés, et nous ne savions pas si nous disposions d'assez de temps pour reconstruire l'abri avant la tombée de la nuit. Je leur ai proposé de prendre une pause, de faire une marche, de chercher de la nourriture et d'oublier l'état lamentable de notre abri.

Je me suis approché de l'abri détruit, je l'ai regardé fixement durant les cinq plus longues minutes de ma vie, tentant de trouver... quelque chose. Restait-il de l'espoir? Était-il possible de le réparer? Devions-nous tout recommencer?

Il allait bientôt faire nuit. Où allions-nous dormir? J'ai compté une vingtaine de blocs de neige mesurant 91 centimètres sur 61 centimètres sur 30 centimètres et pesant quelque treize kilogrammes chacun, empilés au centre de ce qui restait de notre demi-coquille, qui ressemblait à un appentis rond. Les blocs étaient à moitié brisés, peut-être à moitié récupérables. J'ai soigneusement rangé les blocs encore utilisables, un par un, à part. J'ai pris le reste des blocs complètement détruits et je les ai lancés aussi loin que possible du centre de mon igloo. Je devais dégager les lieux pour travailler, ce qui, par le fait même, me permettait de me tenir au chaud.

Nous avons finalement bâti l'igloo. Heureusement, des instructeurs des Forces armées canadiennes et des Rangers inuits nous avaient surveillés pendant tout ce temps, pour être sûrs que nous nous en sortirions.

PHOTO : MDN

Les membres d'un équipage d'aéronef construisent un igloo près de Resolute Bay, au Nunavut, pendant le cours de survie dans l'Arctique.

LE COURS DE SURVIE DANS L'ARCTIQUE POUR LE PERSONNEL NAVIGANT

Nous participions au premier cours de survie dans l'Arctique pour le personnel navigant offert depuis 17 ans par l'École de survie et de médecine de l'air des Forces canadiennes. Celui-ci vise à nous donner confiance en notre équipement individuel et à nous doter des outils nécessaires pour survivre si notre aéronef devait s'écraser dans un milieu extrêmement froid.

Le cours, qui découle du cours original Survie (terre) – niveau élémentaire, permet d'approfondir les connaissances des participants sur la survie dans le Grand Nord. L'école emploie des experts en la matière, soit des Rangers canadiens, dont la plupart sont Inuits, pour enseigner les secrets du Nord. Grâce à ces derniers, nous avons appris à naviguer dans l'Arctique, à construire des abris en utilisant uniquement de la neige et de la glace, ou presque, et, surtout, comment affronter le froid, tant sur le plan physique que psychologique.

L'ACCLIMATATION AU FROID

La chose la plus étonnante que j'aie découverte pendant le cours, c'est que nous pouvons nous acclimater au froid en peu de temps. Au départ, je portais ma veste complètement attachée, un passe-montagne, un foulard et des lunettes de protection, puis je me suis retrouvé vêtu seulement d'un bonnet et d'une veste détachée. J'ai appris que la température avait atteint -58 °C, en tenant compte du refroidissement éolien. J'ai aussi découvert que notre sac de couchage, bien qu'entortillé et vraiment petit pour un homme de ma taille, me tenait au chaud.

Le cours m'a permis d'acquérir les outils nécessaires pour survivre et d'apprendre à avoir confiance en l'équipement que je transporte. J'espère que d'autres membres du personnel navigant découvriront ce type de froid et les difficultés qui lui sont propres pendant un cours plutôt qu'une situation réelle de survie.

Le Capt Aubin est agent de systèmes de combat aérien du 413e Escadron de transport et de sauvetage, de la 14e Escadre Greenwood, en Nouvelle-Écosse.

PHOTO : Cplc Rory Wilson

Le Capt Alan Younghusband (à droite) discute avec le Lcol Ali, de l'Armée nationale afghane, pendant un exercice tenu à un centre d'instruction à Kaboul.

LA DERNIÈRE ROTATION SE PRÉPARE À SA MISSION EN AFGHANISTAN

La Force opérationnelle 2-13, mise sur pied en janvier, constitue le dernier déploiement des Forces armées canadiennes (FAC) dans le cadre de l'opération ATTENTION, participation canadienne à la Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan. Les militaires qui partiront à compter de la mi-juin pour effectuer des périodes de service de huit à douze mois ont déjà commencé leur instruction préalable au déploiement.

L'instruction de la FO 2-13 compte, entre autres, des cours sur le traitement des détenus, des séances de familiarisation avec les armes étrangères et des formations portant sur l'interaction avec les journalistes, de même que des programmes de recyclage des techniques de base en campagne et une instruction sur les premiers soins. La FO 2-13 participera aussi à des séances de sensibilisation culturelle, ainsi qu'au programme *En route vers la préparation mentale*, qui vise à outiller les soldats afin qu'ils puissent composer avec le milieu stressant dans lequel ils devront travailler.

« Bien que notre mission [en Afghanistan] ait évolué, notre entraînement doit toujours porter sur l'ensemble de nos capacités », affirme le capitaine Jeff Daley, agent d'instruction de la FO 2-13. « Voilà qui est important pour cette mission, mais aussi pour l'Armée canadienne en général. Il s'agit de compétences qui s'oublient et nous ne voulons pas les perdre. »

Une fois qu'on aura évalué leurs compétences individuelles, les soldats de la FO 2-13 passeront à une instruction plus poussée, notamment les cours de conduite de véhicules blindés de transport de troupes RG-31.

Les soldats qui participeront à la dernière rotation de l'op ATTENTION proviendront principalement de la BFC Edmonton, de la BFC Shilo et des unités de la Réserve de l'Ouest canadien. C'est une source de fierté pour les soldats du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre, puisque ce sont des militaires du 3e Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, qui ont d'abord été déployés en Afghanistan en 2002, à la suite des attaques terroristes du 11 septembre aux États-Unis.

L'OP IGNITION

Un avion CC-150 Polaris se trouve à l'aéroport de Keflavik, en Islande, pendant l'opération IGNITION 2013.

L'op IGNITION constitue la participation périodique du Canada au programme de surveillance aérienne et de capacité d'interception de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), qui vise à répondre aux besoins de l'Islande concernant la préparation en temps de paix. Il s'agit d'une opération qui vise à patrouiller dans l'espace aérien islandais.

Appelé « Force opérationnelle en Islande », le contingent des Forces armées canadiennes compte environ 160 personnes, ainsi qu'un détachement composé de six chasseurs à réaction CF-18 Hornet et d'un aéronef de soutien se trouvant à la base aérienne de Keflavik.

PHOTO : Cpl Pierre Habib

Les annonces faites en mars à la Défense

Le printemps symbolise le renouvellement de la nature, mais aussi celui de l'Équipe de la Défense.

Le 3 mars

On annonce un soutien à la Marine royale canadienne

On annonce une contribution unique de 240 000 $ au Fonds de commémoration de la marine canadienne afin de soutenir le navire de commémoration NCSM *Sackville* et le projet de commémoration de la marine canadienne. De plus, on attribue un contrat de 455 400 $ visant à faire l'acquisition d'un processeur sonar.

Le 4 mars

On présente la norme minimale des FAC en matière de condition physique

Le nouveau programme FORCE, officiellement appelé le programme *Force opérationnelle requise dans le cadre de l'emploi*, établit de façon plus précise les exigences physiques des opérations militaires sur le terrain, et permet de mieux prévoir la capacité d'un militaire d'exécuter des tâches directement liées aux difficultés physiques des opérations.

Le Gén Tom Lawson, CEMD, effectue le test de traction de sacs de sable à l'occasion de l'annonce du nouveau test de condition physique des FAC, à Ottawa.

PHOTO : Cpl William White

Le 12 mars

On annonce des investissements portant sur la sécurité du Canada

On annonce des investissements d'environ 20 millions de dollars dans de nouveaux projets de recherche en science et technologie. Ces projets renforceront la capacité du Canada de réagir (prévision, prévention, atténuation, préparation, intervention et rétablissement) à des actes terroristes et criminels, à des catastrophes naturelles et à des accidents graves.

Le 13 mars

On annonce un contrat de sous-traitance visant à doter la Marine royale canadienne de meilleur équipement

Le contrat de sous-traitance de deux millions vise à doter les Aurora de deux canots pneumatiques ultrarapides déployables qui permettront de dresser une carte juste et exacte du fond marin. Les systèmes intégrés aux canots ont la résolution nécessaire pour détecter, localiser et identifier des objets aussi petits qu'un casier à homards et aussi gros qu'une épave.

Le 14 mars

Le NCSM *Regina* rentre au pays après avoir participé à l'opération ARTEMIS

Le NCSM *Regina* rentre à Esquimalt, en Colombie-Britannique, après avoir effectué un déploiement fructueux de huit mois au cours duquel 225 membres d'équipage ont mené des opérations de sécurité maritime et de lutte contre le terrorisme dans la mer d'Oman.

Le 15 mars

On annonce des projets portant sur l'infrastructure de la BFC Gagetown

On procède à l'inauguration officielle d'une nouvelle caserne beaucoup plus grande pour répondre aux besoins en instruction. De plus, on annonce la construction de nouveaux logements pour les cadets à la BFC Gagetown. La nouvelle installation, qui occupera près de 1 000 m² de plus que le bâtiment existant, aura une infrastructure de soutien moderne mise à niveau, dont le câblage électrique et de télécommunication.

UN HOMMAGE BIEN MÉRITÉ

PHOTO : Cpl Philippe Archambault

Pendant une cérémonie spéciale tenue au mess des officiers de l'Armée canadienne, à Ottawa, Kerry-Lynne D. Finlay, c.r., ministre associée de la Défense nationale et députée de Delta – Richmond Est, présente une plaque commémorative au Lcol (ret.) Victor Coroy, qui est accompagné de sa femme, Patricia Coroy.

M. Coroy a servi son pays pendant 39 ans dans la Force régulière et dans la Force de réserve des FAC à titre d'officier d'artillerie et de pilote. On lui rend hommage pour l'aide qu'il a apportée aux anciens combattants et aux membres de leur famille en participant à la création de la « Honour House ».

La « Honour House » est une résidence où les militaires des FAC, les anciens combattants et les premiers intervenants, à savoir les ambulanciers, les pompiers et les policiers, peuvent rester temporairement lorsqu'ils reçoivent des soins médicaux à Vancouver. L'établissement héberge aussi les proches des patients. La « Honour House » a réalisé son objectif d'être le premier organisme de son genre.

Pour en savoir plus, rendez-vous au **www.honourhouse.ca** (en anglais).

MON RÔLE DANS LA SDCD

MON RÔLE DANS LA SDCD présente des membres du personnel militaire et civil, ainsi que des postes de l'Équipe de la Défense. À l'aide de faits réels, le texte illustre le dévouement, l'excellence et le professionnalisme de militaires et de civils dans leur travail quotidien à l'appui de la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*.

PHOTOS : Sgt é-m Martin Mruz

LE CAPITAINE MARIO GENDRON :

SEUL SOLDAT DU MAINTIEN DE LA PAIX CANADIEN À CHYPRE

« La vie de personne n'est menacée ici », affirme, plein de sang-froid, le capitaine Mario Gendron, seul représentant du Canada dans la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (FNUC). « Voilà une des réussites de cette mission, et j'en suis très heureux. »

Le Capt Gendron en a vu d'autres. Pendant 32 ans, il a participé à des missions dans certaines des zones les plus risquées du monde, mais cette mission à Chypre est l'une des plus calmes auxquelles il ait participé.

Aujourd'hui, le Capt Gendron joue un rôle très précieux dans l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde, un des trois rôles des Forces armées canadiennes (FAC) définis dans la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*. Affecté au centre d'opérations tactiques de l'ONU, à Nicosie, ancienne capitale de l'île méditerranéenne contestée où les citoyens cohabitent paisiblement avec les Casques bleus depuis 1964, le Capt Gendron, à titre d'officier de l'information (Opérations) de la FNUC, surveille calmement les activités militaires turques et grecques le long de la zone tampon, communément appelée la « ligne verte ».

Par contre, s'il en était à sa première mission, le Capt Gendron ne serait pas coiffé du béret bleu des soldats du maintien de la paix, pour participer à ce qui est sans contredit l'opération de l'ONU la plus longue et la plus réussie à laquelle ait pris part le Canada.

DES CHANGEMENTS EN DÉBUT DE CARRIÈRE

Après avoir obtenu la meilleure moyenne de sa classe lors du cours d'officier d'artillerie – niveau élémentaire, l'artilleur Gendron s'apprêtait à commencer une carrière militaire qui, selon lui, « a tellement de points forts qu'il est impossible de tous les nommer ».

Lorsque sa chaîne de commandement lui a offert de suivre le cours qu'il voulait en guise de récompense de son succès comme étudiant en artillerie, le capitaine Gendron a choisi celui de parachutiste. Puis, muni de son insigne de parachutiste, il s'est joint à la Batterie E du 2e Régiment, Royal Canadian Horse Artillery, basé à la BFC Petawawa.

Après avoir effectué une période de service de trois ans en Allemagne, suivie d'affectations à Petawawa et à Gagetown, le Capt Gendron a participé à sa première opération des Nations Unies comme contrôleur aérien avancé du 430e Escadron tactique d'hélicoptères, en Yougoslavie.

« Quelle expérience formidable! Mais, oh mon Dieu!, on nous tirait dessus régulièrement. Mes copains qui avaient servi à Chypre m'avaient laissé croire que ce serait facile, mais en Yougoslavie, nous avions plutôt la vie dure, précise le Capt Gendron. Le bon côté de cette période de service, c'est que j'ai pu travailler avec l'escadron et survoler la Bosnie. C'étaient des gens merveilleux et j'y serais resté comme sergent pour le reste de ma carrière si on m'avait laissé faire! »

DES MISSIONS DE L'ONU ET DE L'OTAN

Des périodes de service à l'étranger ont succédé à de nombreuses affectations au Canada : Haïti en 1996 et 1997, le plateau du Golan en Israël comme capitaine adjudant du contingent canadien, puis dans la Force internationale d'assistance à la sécurité à l'aérodrome de Kandahar, au printemps 2007, comme chargé de dossier des tirs au quartier général du Commandement régional (Sud) pendant neuf mois.

« Toutes mes périodes de service ont été très intéressantes à leur façon et j'ai eu la chance de travailler avec de vrais personnages. »

Lorsque le Capt Gendron s'est rendu à Chypre en juillet pour participer à l'opération SNOWGOOSE, il a dû abandonner son poste de commandant adjoint de division à l'École de leadership et de recrues des Forces canadiennes, à Saint-Jean.

« Je n'ai pas demandé de participer à cette mission, mais comme je suis connu dans le monde de l'artillerie, je crois que ma chaîne de commandement a voulu souligner mon travail acharné et mon dévouement pendant toutes mes années de service. »

Les deux compagnons britanniques du Capt Gendron, un major et un sergent d'état-major, aiment son dévouement et sa jovialité. Le bureau des trois soldats est décoré de grandes cartes militaires définissant la centaine de bases de patrouilles et de postes d'observation de l'ONU.

LA ZONE TAMPON

« Nous devons surveiller les forces adverses au nord et au sud, explique le Capt Gendron. À certains endroits, la zone ne fait que trois mètres de large, alors qu'à d'autres, elle s'étend sur six kilomètres. Les choses sont par contre paisibles ici. En effet, la force de l'ONU ne compte que 860 soldats et l'ONU accorde même des permis d'agriculture dans la zone tampon. »

La situation est telle qu'on ne trouve plus personne dans la plupart des bases de patrouille le long de la zone de 190 kilomètres de largeur.

Lorsque le Capt Gendron recevra la Médaille canadienne du maintien de la paix de l'ONU plus tard cette année, il sera le dernier des 50 000 Canadiens qui ont perpétué avant lui la tradition de maintien de la paix en République de Chypre.

À son retour au Canada au début du mois d'août, le Capt Gendron commencera sa 33e année de service distingué.

« Nous verrons ce qui se passera à mon retour. Pour l'instant, j'essaie de faire le meilleur travail possible pendant mes trois derniers mois à Chypre. J'ai vécu une expérience extraordinaire ici et j'espère qu'un jour, l'île n'aura plus besoin des soldats du maintien de la paix. »

Le Capt Mario Gendron se tient debout à côté de son véhicule, à l'extérieur du quartier général de l'ONU, à Nicosie, à Chypre, avant de partir en patrouille sur la ligne verte, la zone tampon qui sépare l'île en deux secteurs, à savoir le nord et le sud.

Un RÉGIME D'ASSURANCE mutilation accidentelle équitable

Le 6 décembre 2012, le Conseil du Trésor du Canada a approuvé des modifications au Régime d'assurance mutilation accidentelle (RAMA) permettant au personnel de la Réserve des FAC de recevoir les mêmes indemnités que leurs homologues de la Force régulière. Le MDN et les FAC ont déposé cette demande de modifications. Ils plaidaient qu'on devait offrir la même protection et les mêmes avantages sociaux à tous les soldats canadiens dans le cas d'une mutilation accidentelle attribuable au service militaire.

LES RÈGLES SELON L'ANCIEN RAMA

Selon l'ancien RAMA, on versait des prestations réduites en fonction de la classe du service de Réserve. Par conséquent, les militaires de la Première réserve employés dans le service de Réserve de classe A ou de classe B pour une période de moins de 180 jours recevaient 40 p. 100 des prestations versées aux réguliers et aux militaires employés dans le service de Réserve de classe C ou de classe B pour une période de plus de 180 jours.

De plus, il fallait déposer une demande au plus tard 90 jours après le moment où était survenue la blessure, bien que la norme de l'industrie soit de 365 jours. Les prestations n'étaient pas offertes aux membres du personnel du Service d'administration et d'instruction pour les organisations de cadets des Forces canadiennes, aux Rangers canadiens et aux élèves-officiers participant au Programme de formation (Intégration à la Réserve). Ces disparités étaient une source de préoccupation pour les FAC.

« Il s'agit en effet d'un changement souhaité qui s'inscrit dans le processus visant à permettre à tous les militaires, réguliers et réservistes, d'accéder aux mêmes indemnités et aux mêmes avantages sociaux en vertu de ce régime d'assurance lorsqu'ils mettent leur vie en danger au nom du Canada. »

– Le Cam Andrew Smith, ancien chef du personnel militaire

LES NOUVELLES RÈGLES DU RAMA

Depuis le 6 décembre 2012, le RAMA modifié, administré par les Services financiers du RARM, permet au personnel de la Première réserve en service de classe A ou de classe B, aux réservistes en service de classe C, aux membres du personnel du Service d'administration et d'instruction pour les organisations de cadets, aux Rangers canadiens et aux élèves-officiers participant au Programme de formation (Intégration à la Réserve) de jouir de la même compensation que les réguliers en cas de mutilation accidentelle (perte de la vue, de la parole, de l'ouïe ou d'un membre) attribuable au service militaire. On a également apporté des changements au délai de présentation d'une demande, qui est passé de 90 jours à 365 jours après le moment où survient la blessure.

« Je suis heureux de ces modifications », affirme le contre-amiral Andrew Smith, ancien chef du personnel militaire. « Il s'agit en effet d'un changement souhaité qui s'inscrit dans le processus visant à permettre à tous les militaires, réguliers et réservistes, d'accéder aux mêmes indemnités et aux mêmes avantages sociaux en vertu de ce régime d'assurance lorsqu'ils mettent leur vie en danger au nom du Canada. »

LE PERSONNEL DE LA RÉSERVE, ESSENTIEL À L'EFFICACITÉ DES OPÉRATIONS

Les réservistes, qu'ils travaillent à plein temps ou à temps partiel, sont essentiels à l'efficacité des opérations des FAC. En accordant les mêmes prestations à tout le personnel dans le cadre du Régime d'assurance mutilation accidentelle, on uniformise le traitement des militaires qui subissent ces types de blessures lorsqu'ils sont en service au pays et à l'étranger.

L'équité en matière de protection pour les blessures attribuables au service correspond aussi au processus d'indemnisation adopté par Anciens Combattants Canada en vertu de la *Nouvelle Charte des anciens combattants*, de même qu'à celles de certains des alliés du Canada.

Pour en savoir plus sur les modifications apportées au RAMA, visitez le **www.aspfc.com**.

LE NOUVEL ENGIN BLINDÉ DU GÉNIE

Le nouvel engin blindé du génie (EBG) remplacera le vieux Badger de l'Armée canadienne. Ce véhicule moderne très robuste aura un châssis de char Leopard 2 et sera doté d'un blindage accru.

Les premiers EBG devraient être livrés à la fin de 2014 ou au début de 2015.

L'EBG permet aux soldats au sol de se déplacer sur des sentiers dégagés. L'engin peut servir au déminage, au retrait d'obstacles et de débris et au remplissage de cratères. Il peut aussi effectuer de l'entretien routier de base afin de permettre aux soldats de mener des opérations. L'EBG peut également creuser des cratères et installer des ceintures d'obstacles lors d'opérations visant à réduire la mobilité des forces adverses.

Les EBG sont fortement blindés, ce qui leur permet de résister à des tirs puissants. Ils sont également munis d'un poste de tir télécommandé, grâce auquel l'équipage peut riposter au besoin.

Il s'agit de capacités importantes, car les EBG doivent accomplir leurs tâches afin de permettre aux forces amies d'exécuter les leurs. Cela dit, ils se retrouvent souvent à la tête des convois et s'exposent à un plus grand risque.

Les EBG peuvent également jouer un rôle essentiel en prenant part à des opérations de secours en cas de catastrophe, tant au Canada qu'à l'étranger. À l'aide du véhicule, on peut effectuer du terrassement afin de faciliter l'écoulement d'eaux de crue et nettoyer des débris après un désastre.

Lorsque les lieux présentent plus de danger qu'à l'habitude pour un engin civil, l'EBG se révèle particulièrement utile. Le blindage supplémentaire du véhicule lui permet d'accomplir des tâches dans des milieux dangereux. Le Badger, par exemple, a beaucoup servi lors de la tempête de verglas de 1998 qui s'est abattue sur le Québec.

L'EBG s'inscrit dans le cadre du projet d'amélioration de la mobilité des forces, qui vise à faire en sorte que l'Armée canadienne donne aux soldats les moyens nécessaires de se déplacer afin de pouvoir exécuter leurs opérations.

UN EXERCICE DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE

Le Sgt Andrew Mackenzie (à gauche) vérifie les signes vitaux d'un faux blessé pendant que le Cplc Patrick Guitard se sert d'une radio afin de communiquer avec l'équipage d'un CC-115 Buffalo qui survole l'endroit où se trouvent les militaires. Les deux techniciens en recherche et en sauvetage participent à un exercice de recherche et de sauvetage qui s'est tenu à Kelowna, en Colombie-Britannique, du 18 au 22 mars.

Plus de 60 militaires du 442e Escadron de transport et de sauvetage, basé à la 19e Escadre Comox, ont pris part à l'exercice conçu afin d'éprouver leur capacité de réagir à un accident d'avion.

PHOTO : Capt Trevor Reid

LA REFONTE DU SITE WEB DU MDN ET DES FAC

Bien que différent, le nouveau site contiendra néanmoins toute l'information dont les membres de l'Équipe de la Défense ont besoin.

Les membres de l'Équipe de la Défense remarqueront sous peu que le site du MDN et des FAC a fait peau neuve.

Ces changements font tous partie du projet de renouvellement du site Web du MDN et des FAC, qui découle de la nouvelle Norme sur la facilité d'emploi des sites Web du gouvernement du Canada. Cette dernière établit une structure de base pour la présentation et la conception des pages Web du gouvernement du Canada. Grâce à cette norme, les utilisateurs auront plus de facilité à trouver, à comprendre et à utiliser l'information et les services en ligne.

En plus de permettre de réaliser l'objectif de la norme, selon laquelle les sites Web du gouvernement doivent présenter une certaine uniformité, le projet de renouvellement mènera à la conception de sites mieux adaptés aux publics du MDN et des FAC, à la réduction du contenu superflu et dépassé, à la diffusion de meilleurs renseignements et à la prestation de services améliorés.

Le nouveau site sera conçu de manière à faciliter la tâche des utilisateurs plutôt qu'en fonction de la structure organisationnelle du MDN et des FAC.

Bien que différent, le nouveau site contiendra néanmoins toute l'information dont les membres de l'Équipe de la Défense ont besoin. Nous vous invitons à modifier votre signet, sans quoi vous tenterez d'accéder à un lien périmé. De plus, nous tenons à informer les militaires et leur famille que le contenu de la page sur les ressources pour les familles des FC fera dorénavant partie de la page sur la collectivité des FAC, qui se trouvera dans le menu supérieur du nouveau site Web du MDN et des FAC.

On invite les membres de l'Équipe de la Défense à visiter le nouveau site, qu'on lancera sous peu, et à se familiariser avec son contenu. Vous pouvez poser vos questions en envoyant un courriel à **webmaster@forces.gc.ca**.

LE SITE DE L'ÉQUIPE DE LA DÉFENSE suscite de bonnes suggestions

Le mois dernier, on a lancé le nouveau site de l'Équipe de la Défense. Des visiteurs du MDN et des FAC y sont accourus et, depuis, ne cessent de faire part de leurs commentaires et de leurs suggestions.

« J'adore le nouveau site intranet de l'Équipe de la Défense! Il a belle allure et il est convivial. On y trouve aisément toute l'information la plus importante et les liens utiles », mentionne un amateur du site.

On a fusionné le site national du RID et celui de l'Équipe de la Défense afin de réduire les chevauchements, de rationaliser les ressources que le MDN consacrait à l'administration de deux sites nationaux similaires, et de permettre aux utilisateurs de trouver les renseignements qu'ils cherchent plus facilement qu'avant.

L'un des principaux objectifs du site consiste à simplifier l'accès aux ressources et aux outils communs, mais le travail n'est pas terminé, explique Annelie Caron, conseillère principale en communications au MDN.

« Tellement de renseignements ont été versés dans le RID au fil des ans qu'il peut être très difficile et frustrant de trouver ce qu'on cherche. Pour tenter d'y remédier, nous souhaitons simplifier l'intranet du MDN. Nous avons reçu de très bons commentaires des membres de l'Équipe de la Défense et nous cherchons toujours des moyens d'améliorer notre présence dans l'intranet. »

Cette rétroaction nous est essentielle afin de déterminer l'orientation future du site, que nous adapterons en fonction de l'évolution des besoins de l'Équipe de la Défense. Continuez à suivre la transformation du site et à faire parvenir vos commentaires à +Internal Communications internes@ADM(PA)@Ottawa-Hull.

Des changements prochains AU SITE WEB DE *LA FEUILLE D'ÉRABLE*

LE RENOUVELLEMENT DU SITE WEB DE *LA FEUILLE D'ÉRABLE*

La présence de *La Feuille d'érable* dans le Web changera bientôt. On pourra lire les articles de *La Feuille d'érable* dans le site intranet de l'Équipe de la Défense, au **http://ed-dt.mil.ca**, et, bien entendu, dans le journal mensuel imprimé. De plus, on recourra à de nouveaux médias pour tenir les membres de l'Équipe de la Défense au courant. Les articles d'intérêt général, quant à eux, continueront d'être affichés à la page « Nouvelles » du site **www.forces.gc.ca**, et seront accessibles au moyen du fil RSS du MDN et des FAC et des applications iPhone et iPad.

La nouvelle approche multimédia complète le journal imprimé. Il est nécessaire de renouveler la présence en ligne de *La Feuille d'érable* afin d'adopter les concepts modernes de communication électronique et de présentation des nouvelles. Le contenu de *La Feuille d'érable* continuera d'être publié en ligne dans un format qui convient au Web.

Les changements ci-dessus s'inscrivent dans le cadre d'un projet élargi de renouvellement du Web et de la Norme sur la facilité d'emploi des sites Web, qui vise à faciliter aux utilisateurs le repérage, la compréhension et l'utilisation de l'information et des services en ligne.

TENIR LES INTERVENANTS DE LA DÉFENSE AU COURANT

Nous avons accordé beaucoup d'importance aux lecteurs de *La Feuille d'érable* qui ne font pas partie de l'organisation de la Défense. Les groupes comme les anciens combattants et les associations communautaires, les chefs d'entreprise et les guides d'opinion, les analystes de défense et les universitaires continueront de recevoir certains articles de *La Feuille d'érable* dans un nouveau bulletin électronique adapté à leurs besoins particuliers en matière d'information. Les bases et les escadres qui publient des bulletins continueront également d'avoir accès à tous les articles de *La Feuille d'érable* et pourront les publier à nouveau au moyen du site d'échange d'articles électroniques dNOUVELLES.

Nous invitons les gens qui ont des questions concernant le site Web de *La Feuille d'érable* à consulter la foire aux questions du site *La Feuille d'érable* de l'Équipe de la Défense, au **http://ed-dt.mil.ca**, ou à communiquer avec les Communications ministérielles internes, à +Internal Communications internes @ADM(PA)@Ottawa-Hull.

Le programme SANS LIMITES suscite de l'espoir dans le monde

À la fin du mois de février, des militaires et des anciens combattants blessés de partout au monde, à savoir du Royaume-Uni, de l'Australie, des États-Unis et du Canada, se sont rassemblés à Whistler, en Colombie-Britannique, pour participer au lancement du Camp d'hiver des Alliés parrainé par le programme Sans limites, en partenariat avec le Comité paralympique canadien (CPC).

Le programme Sans limites des FAC a été établi par le MDN et le CPC en 2006 afin d'aider les militaires actuels et anciens qui doivent composer avec une blessure (apparente ou pas) à accepter leur nouvelle réalité en adoptant un mode de vie actif grâce à des activités physiques, récréatives ou sportives. La participation accrue du CPC à l'édition 2013 du Camp d'hiver des Alliés a permis aux participants de vivre une expérience sportive élargie, notamment en ski alpin, en planche à neige, en ski nordique et en biathlon, en curling et en hockey sur luge.

Des activités hivernales canadiennes traditionnelles

Avant le coup d'envoi du Camp d'hiver des Alliés, l'adjudant Dan Connor a signalé qu'il serait agréable de présenter un style canadien que les soldats australiens, britanniques ou états-uniens n'ont pas nécessairement l'occasion de voir. Ses attentes ont été dépassées. On a également assisté à la présentation d'activités hivernales typiquement canadiennes, comme le traîneau à chiens et la motoneige.

Les quarante représentants d'unités ou de programmes pour les soldats blessés de chaque pays ont été divisés en quatre équipes, formant ainsi celles des Haïdas, des Algonquins, des Inuits et des Ojibwas, et ce, afin de souligner les racines autochtones de la région. On a consacré les premiers jours à l'entraînement et à une initiation aux sports pour ceux qui en étaient à leur première participation à des sports de neige et de glace.

Les 40 participants du Canada, du Royaume-Uni, de l'Australie et des États-Unis après la finale du hockey sur luge qui s'est déroulée dans le cadre du premier Camp d'hiver des Alliés du programme Sans limites et du CPC, qui a eu lieu à Whistler, en Colombie-Britannique, du 27 février au 8 mars.

PHOTOS : Matt Murnaghan

L'équipe des Ojibwas célèbre la victoire qui lui a permis de remporter la médaille d'or dans la compétition de ski alpin et de planche à neige qui s'est déroulée au premier Camp d'hiver des Alliés du programme Sans limites et du CPC, qui a eu lieu à Whistler, en Colombie-Britannique, du 27 février au 8 mars.

Pour terminer la semaine, on prévoyait une compétition entre pays. Toutefois, après quelques jours, les participants au Camp d'hiver des Alliés ont décidé à l'unanimité de compétitionner en tant que membres de leur équipe d'alliés. Témoignage véritable de l'importance des activités du programme Sans limites, qui montrent que les cicatrices physiques et psychologiques sont seulement superficielles, les liens établis dans les épreuves, l'adversité et les difficultés mènent à l'adaptation et à l'acceptation d'une « nouvelle réalité ».

Le succès du Camp d'hiver des Alliés du programme Sans limites

« C'était une semaine incroyable », déclare la lieutenant Ashaila Ouellet, de Petawawa. « Le fait d'être entourée de gens qui pensent comme vous, dans un milieu sûr, a eu un effet thérapeutique. Nous avons pu nous soutenir mutuellement. Je ne dis pas que nous n'obtenons pas d'appui au pays, car nous en recevons, mais pas tellement dans le cadre d'une activité ou d'un exercice militaire typique. Nous avons eu l'occasion de parler de nouvelles expériences et d'apprendre que nous ne sommes pas seuls dans notre processus de guérison ou de réadaptation. »

De nombreux militaires qui ont participé au Camp d'hiver des Alliés du programme Sans limites affirment que l'événement les a aidés à surmonter leurs difficultés et à découvrir d'autres possibilités de vie.

« Le camp a beaucoup contribué à ma guérison grâce aux liens de camaraderie que nous avons noués et au divertissement qu'il procure », dit, pour sa part, le Staff Sgt Jeremy Mendiaz, du Camp Pendleton du Marine Corps des États-Unis, en Californie. « Tout peut être adapté, y compris les sports, quelle que soit la blessure; on ne s'en rend même pas compte. »

Le capitaine Christopher Isles d'Australie est du même avis que le Staff Sgt Mendiaz. « Le camp permet d'établir un milieu unique qui favorise une forme de réadaptation physique et sociale, donc un troisième degré de réadaptation, et de renforcer les programmes de réadaptation de chacun de nos pays. »

Au cours des cérémonies de clôture, qui se sont déroulées le 7 mars, les équipes des Ojibwas et des Haïdas se sont partagé la médaille d'or, celle des Algonquins a remporté l'argent, tandis que l'équipe des Inuits rentrait chez elle avec une médaille de bronze. Malgré le classement officiel, tous les participants au Camp d'hiver des Alliés du programme Sans limites, y compris le personnel, sont repartis gagnants grâce aux occasions dont ils ont pu profiter, aux expériences qu'ils ont vécues et aux amitiés qu'ils ont nouées.

« C'était fatigant, mais agréable. Que dire de plus? J'ai vécu une expérience inoubliable et les gens étaient extraordinaires », ajoute le soldat Joseph Koch, de Toronto.

Pour en savoir plus sur le programme Sans limites, visitez son site Web, au **www.cfpsa.com/fr/aboutus/dcsm/soldier_on/pages/default.aspx**, ou sa page Facebook, au **www.facebook.com/SoldierOnSanslimites**. ♣

APPRENDRE DE NOS DIRIGEANTS

Les nouvelles perspectives et les nouvelles idées sont ce qui permettra à la Défense de transformer les obstacles en occasions à saisir, afin de mettre sur pied une Équipe de la Défense moderne prête à répondre aux besoins de demain.

« Quand on se penche sur les changements, sur les transformations et sur les difficultés qui nous attendent, je pense que c'est la perspective de la jeunesse qui nous indiquera la nouvelle voie à suivre, une voie que nous ne comprenons ni ne voyons pour le moment, mais qui se matérialisera devant nos yeux si nous obtenons la participation des bonnes personnes », a dit le vice amiral Bruce Donaldson, vice-chef d'état-major de la défense, lors d'une récente activité tenue par le Réseau des jeunes de la Défense.

Les membres de l'Équipe de la Défense se sont vu accorder une occasion unique d'entendre de hauts gradés leur présenter un point de vue différent. Dans une ambiance détendue et propice à la discussion, le Vam Donaldson et l'adjudant-chef Guy Janssens, adjudant-chef du VCEMD, ont parlé de la progression de leur carrière, ont fait part de leur expérience dans les FAC et ont répondu aux questions du groupe de 45 participants.

PHOTO : Cpl William White

Le Vam Bruce Donaldson, VCEMD, et l'Adjuc Guy Janssens, adjudant-chef du groupe du VCEMD, en compagnie des membres du comité directeur du Réseau des jeunes de la Défense

TRAVAILLER À L'ATTEINTE D'UN OBJECTIF COMMUN

Parmi les sujets soulevés pendant la période de questions figurait la structure unique de l'organisation, qui fait en sorte que des militaires et des civils font partie d'une seule et même équipe. L'Adjuc Janssens a souligné que, même s'il existe des différences entre les deux cultures, il y a aussi une très grande similitude qui nous permet d'exceller en tant qu'organisation : « Quand le coup d'envoi est donné, nous poursuivons tous le même objectif : voilà ce que nous avons en commun. Les employés du MDN qui ne portent pas l'uniforme travaillent avec les militaires pour accomplir une mission, pour soutenir le gouvernement et le ministre de la Défense nationale. Quand vient le moment de passer à l'action, je ne vois aucune différence entre le personnel militaire et le personnel civil, parce que chacun fait ce qu'il a à faire. »

Pendant la discussion, on a aussi parlé du terme « jeunes » et des perceptions, bonnes et mauvaises, qui y sont liées.

CHANGER LA PERCEPTION

Le Vam Donaldson a mentionné qu'il trouve intéressante la façon dont la perception des jeunes régit la manière dont les gens sont traités et les opinions qu'on se fait d'une personne. Il encourage tout le monde à revoir le terme et à modifier cette perception. « Selon moi, les jeunes sont très importants pour toute organisation, pas seulement en raison de leur âge, mais aussi de leurs points de vue. La jeunesse, c'est de nouvelles idées, le renouveau et une notion du respect qui ne se limite pas aux personnes plus âgées, mais qui repose sur ce qu'une personne peut contribuer à une organisation. »

L'une des raisons pour lesquelles le Vam Donaldson a accepté d'être le champion du Réseau des jeunes de la Défense est que, selon lui, il s'agissait d'une excellente occasion de participer au soutien du réseau et de défendre un point de vue qu'il jugeait très important.

On pourra bientôt regarder des capsules vidéo des faits saillants de l'événement dans le site de l'Équipe de la Défense.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le Réseau des jeunes de la Défense et d'autres événements de perfectionnement professionnel comme celui dont il question dans le présent article, visitez la page « Communautés » du site de l'Équipe de la Défense, au **http://ed-dt.mil.ca**. ♣

AVRIL 1813 : LES ÉTATS-UNIS SACCAGENT YORK, DANS LE HAUT-CANADA

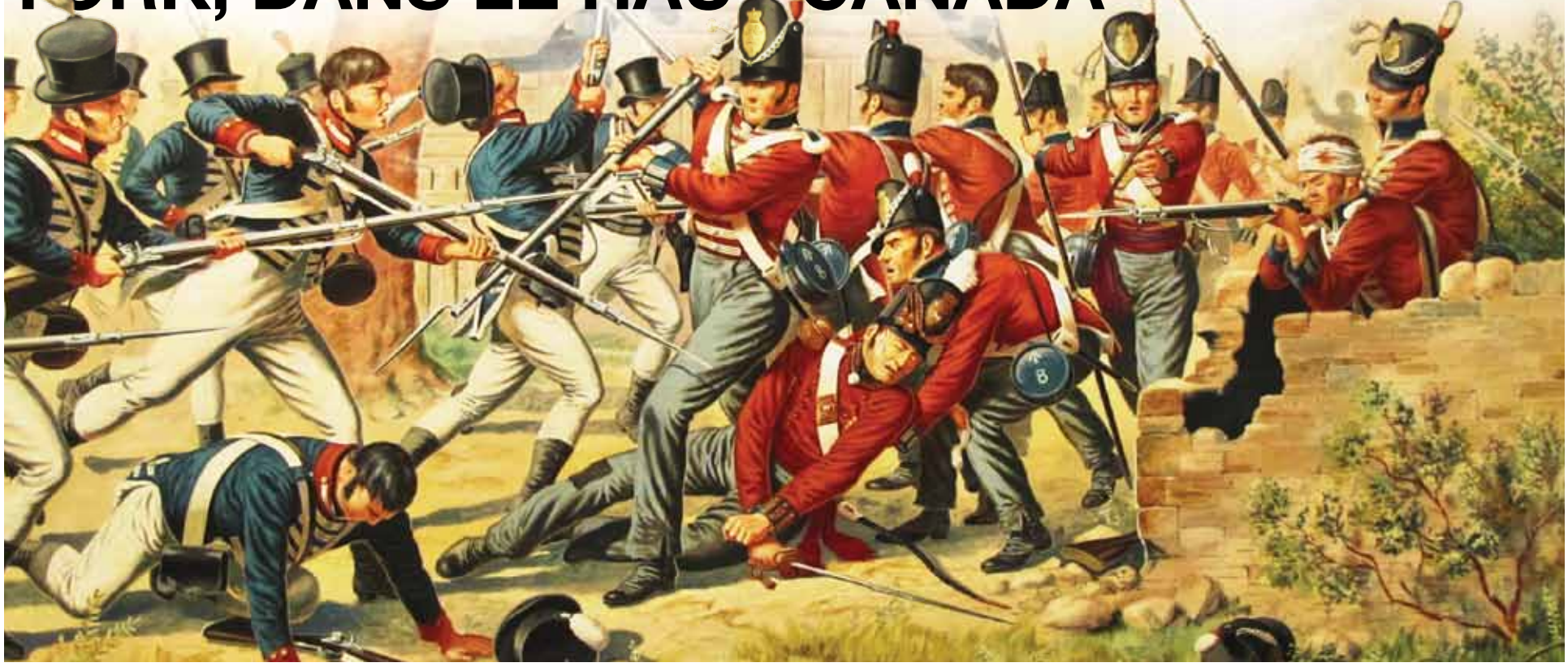

TABLEAU : La mort du Capt Neal McNeale à la bataille de York, de B.T.A. Griffiths

C'est l'une des atrocités les plus désolantes commises par les forces états-uniennes pendant la guerre de 1812.

Pendant les trois jours qui suivent la capitulation des Britanniques à York (aujourd'hui Toronto), les soldats états-uniens, sans crier gare, plongent la petite capitale du Haut-Canada dans une vague de chaos et de tuerie.

Le point culminant de la tourmente dans la capitale d'environ 600 habitants survient le 27 avril 1813. Après une bataille sanglante de six heures, les États-Uniens ont infligé une cuisante défaite aux Britanniques en incendiant les bâtiments gouvernementaux, dont le parlement provincial, après y avoir dérobé la masse de cérémonie, symbole important de cérémonial représentant le droit et l'autorité.

La guerre de 1812 a mal tourné pour les États-Uniens pendant les premières étapes du conflit. Après avoir subi une suite de défaites à l'été et à l'automne 1812, il tarde aux chefs états-uniens de reprendre l'invasion du Canada à la fin de l'hiver.

Pendant l'hiver de 1812-1813, les officiers états-uniens planifient méticuleusement leur offensive printanière, qui a pour cible York. Même si la capitale, située sur la rive nord du lac Ontario, ne revêt aucun intérêt sur le plan militaire, sa capture servirait à illustrer les faiblesses de la Grande-Bretagne. Ce faisant, une victoire inciterait Washington à raviver l'enthousiasme des Yankees pour la guerre.

L'ATTAQUE

Dans la soirée du 26 avril, la force d'invasion états-unienne quitte Sacket's Harbour, dans l'État de New York, et arrive au large de York.

Commandée par le général Henry Dearborn, la flottille des États-Unis compte quatorze navires de guerre et est menée par le commodore Isaac Chauncey, qui commande environ 800 marins et soldats de la marine. Le Cmdre Chauncey doit guider le convoi jusqu'au lieu de débarquement sur le rivage afin que le brigadier-général Zebulon Pike puisse faire descendre ses 1 800 fantassins et prendre la ville.

Les soldats du 1st United States Rifle Regiment, qui ont la mission d'ouvrir la voie au reste de la force, sont les premiers à débarquer à l'ouest de York. Les carabiniers sont mis en échec par les tirs concentrés d'un groupe d'Amérindiens d'origine ojibwa, mississauga et chippewa, dont l'adresse au tir permet de ralentir le débarquement des États-Uniens.

Les Autochtones sont rapidement appuyés par la Compagnie de grenadiers du 8th (King's) Regiment, qui se précipite hors de la ville pour aller attaquer à la baïonnette les États-Uniens qui tentent de débarquer. Les combats corps à corps sur le rivage pendant cette étape de la bataille figurent parmi les plus brutaux de toute la guerre.

Malgré leur détermination, les tuniques rouges sont rapidement décimées; plusieurs bateaux arrivent, remplis de fantassins états-uniens, accompagnés du général Pike, qui débarquent, écrasant les grenadiers, ainsi que les soldats du Royal Newfoundland Regiment.

À 10 h, les États-Uniens sont à terre et prêts à marcher. Le Gén Pike donne l'ordre d'avancer, tandis que le Cmdre Chauncey pointe ses canons sur l'artillerie de York et bombarde les batteries avec une précision meurtrière.

UNE FIN AMÈRE

À cette étape de l'assaut, les Britanniques mènent un combat perdu. Le major-général Roger Hale Sheaffe, commandant britannique, ordonne à ses forces régulières de battre en retraite et d'incendier les approvisionnements navals, ainsi qu'un navire de guerre en construction. Or, le Mgén Sheaffe laisse également une mauvaise surprise aux États-Uniens, en faisant sauter la poudrière principale du fort. L'explosion tue 38 soldats et en blesse 222, dont leur commandant, le Gén Pike. Les Britanniques encaissent aussi des pertes considérables : 150 soldats perdent la vie ou sont blessés et 290 sont fait prisonniers. Le Mgén Sheaffe commandait un peu plus de mille soldats.

Par la suite, le Mgén Sheaffe écrira : « Les soldats ont battu en retraite. J'ai réussi à les rallier plusieurs fois, ainsi qu'un détachement du King's Regiment avec de la milice… nous avons repoussé une colonne ennemie qui avançait le long de la rive près du lac, mais nos soldats ne pouvaient rien contre un ennemi fortement supérieur de plus en plus nombreux. »

À 14 h, les États-Uniens s'emparent de York. Par contre, l'explosion massive de la poudrière et les pertes évitables liées au combat donnent le ton à l'occupation ennemie. La population de la région garde de la bataille des souvenirs amers.

LA CÉLÉBRATION

Les États-Unis lancent huit grandes invasions pendant la guerre de 1812, mais aucune ne mène à une victoire décisive contre les forces britanniques et canadiennes.

Lorsque les Britanniques reprennent York, ils bâtissent de nouvelles fortifications sur les ruines de leur ancienne installation. Les défenses et les batteries sont suffisamment puissantes, en août 1814, pour empêcher la flottille états-unienne d'entrer dans le port et de tenter une nouvelle invasion.

Le 27 avril 2013, la Ville de Toronto et les Forces armées canadiennes souligneront le 200e anniversaire de la bataille de York lors d'activités de commémoration qui se tiendront au centre-ville et dans le secteur riverain, notamment un défilé de plus de 1 000 marins de la Marine royale canadienne et soldats de l'Armée canadienne..

Pour en savoir plus, consultez le **www.toronto.ca/1812/events.htm** (en anglais).

LA VICTOIRE À VIMY : un jour de souvenir national

Tôt, à l'aube du 9 avril 1917, les soldats du Corps canadien, marchant ensemble pour la première fois pendant la Grande Guerre, gravissent la crête de Vimy, malgré les grands vents, la neige et le grésil. Durant trois longues années, plus de 150 000 soldats britanniques et français ont perdu la vie en essayant de s'emparer de l'endroit. Or, au milieu de l'après-midi du premier jour de la bataille, les Canadiens se font maîtres de toute la crête, à l'exception des collines 145 et « Pimple », qu'ils prendront en trois jours. Comme tous les affrontements de la Première Guerre mondiale, les combats se révèlent difficiles et coûteux. Le Corps canadien perd près de 10 000 soldats en quatre jours. Toutefois, la bataille permet au Canada de parvenir à maturité; la vague de nationalisme qui déferle sur le Corps canadien et le pays entier inspirera de nombreuses générations.

En 2003, le gouvernement du Canada a fait du 9 avril un jour de souvenir national afin de souligner l'anniversaire de la bataille de la crête de Vimy.

LE DÉFI DE LA SANTÉ ET DU MIEUX-ÊTRE DES FC : DU 1er AU 31 MAI

ÊTES-VOUS PRÊT À TRAVAILLER À VOTRE MIEUX-ÊTRE?

Le mieux-être est plus qu'un concept; c'est une expérience de vie quotidienne au cœur de tous les aspects de la santé. L'amélioration de votre santé passe nécessairement par des changements. En effet, les choses ne changent pas d'elles mêmes; vous devez intervenir! Adoptez un mode de vie sain et vous vous sentirez au sommet de votre forme.

Énergiser les Forces vous présente le Défi de la santé et du mieux-être des FC. Relevez le défi et faites des gestes concrets pour augmenter votre confiance en vous, pour améliorer votre santé en général et pour obtenir le meilleur de vous-même.

La santé est un combat de tous les jours; c'est ce que vous mangez au restaurant, la qualité de votre sommeil, les marches que vous faites en soirée, les décisions que vous prenez sous l'effet du stress. Les petites décisions que vous prenez au quotidien peuvent avoir une importance capitale dans l'amélioration de votre vie. « La décision fondamentale consiste à choisir de vous occuper de vous. Par la suite, tous les autres éléments de votre vie tomberont naturellement en place », affirme le Dr Darrell Ménard, spécialiste en médecine sportive qui participe au programme *Énergiser les Forces*.

Relever le défi vous permettra de garder la forme, de vous alimenter sainement, d'interagir avec vos amis, de vivre sans la moindre dépendance et de profiter pleinement de la vie.

Passez à un bureau de promotion de la santé *Énergiser les Forces*. Il ne vous restera ensuite plus qu'à ressentir l'inspiration, à faire le plein d'énergie et à relever le défi!

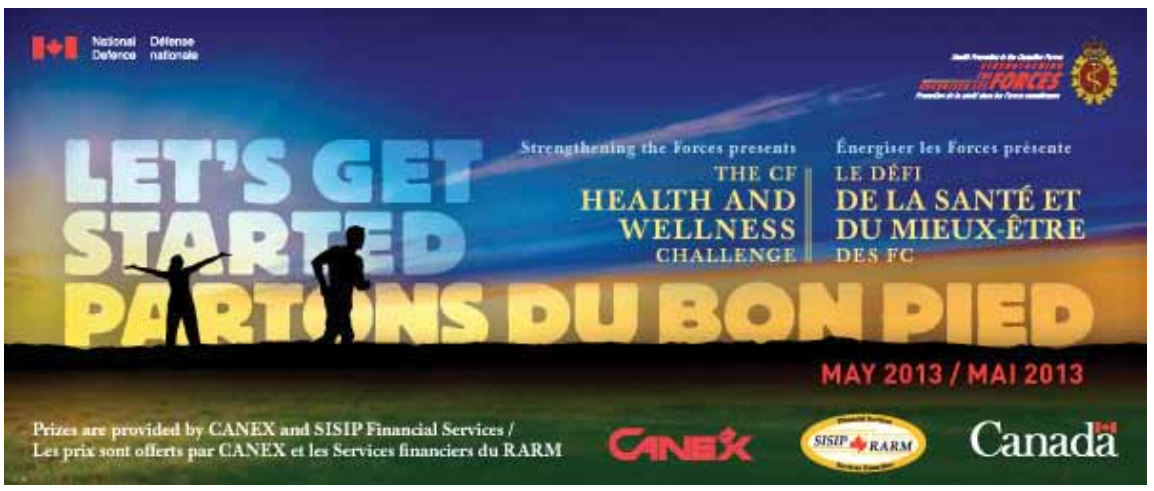

METTEZ VOTRE CORPS À L'ÉPREUVE

Les saisons changent, et nos activités de conditionnement physique devraient changer également afin de ne pas tomber dans la routine. Quand votre programme d'exercice régulier ne vous emballe plus, il devient facile de trouver des excuses pour le laisser tomber. Si vous voulez continuer à améliorer votre condition physique, vous devez trouver de nouvelles façons de mettre votre corps à l'épreuve, sans quoi votre *motivation et vos résultats* en souffriront. Pour être stimulant, un programme d'entraînement doit être varié. Or, profitons de l'arrivée du printemps pour explorer des activités physiques nouvelles et intéressantes. Le site Web du programme *Énergiser les Forces* propose de nombreuses astuces qui vous permettront de partir du bon pied.

- **Sortez dehors** – La neige a fondu, les rues sont sèches. N'attendez pas l'arrivée de l'été; sortez votre vélo ou enfilez vos patins à roues alignées. Un changement de décor fera des merveilles pour votre motivation.
- **Augmentez la cadence** – Plus l'intensité de l'entraînement sera élevée, meilleurs seront vos résultats. Votre corps doit toujours ressentir le besoin de s'adapter.
- **Essayez de nouvelles choses** – Il existe de nombreux cours et programmes proposant un mélange d'activités physiques et d'aérobie que bon nombre d'entre vous n'ont jamais essayés, dont les cours de Pilates, de Zumba et de kickboxing. Vous inscrire à un nouveau programme est aussi un excellent moyen de rencontrer d'autres personnes qui poursuivent les mêmes objectifs que vous.
- **Changez de partenaire d'entraînement ou trouvez-en un** – Demander à un ami ou à un proche de devenir votre partenaire d'entraînement est une excellente source de motivation. En plus, votre partenaire pourrait avoir de nouvelles idées d'exercices à vous faire essayer, et il va constamment vous pousser à aller un peu plus loin.
- **Joignez-vous à une équipe de sports intra-muros** – Si vous pratiquiez un sport à l'école secondaire ou au collège, il n'est jamais trop tard pour recommencer. La collectivité militaire offre des centaines de possibilités aux adultes qui désirent faire partie d'une équipe sportive. Et si c'est quelque chose que vous n'avez jamais fait, peut-être s'agira-t-il d'une activité stimulante.
- **Inscrivez-vous** au Défi de la santé et du mieux-être des FC et améliorez votre santé, un pas à la fois. Consultez le **http://cmp-cmp.forces.mil.ca/health-challenge-defisante/**.

DES CONSEILS D'EXPERT

Q : Puisque le printemps est arrivé, j'avais pensé ajouter des activités cardiovasculaires à mon programme d'entraînement, mais j'ai de la difficulté à réorganiser mon horaire. On m'a parlé de l'entraînement hybride. J'aimerais me renseigner davantage à ce sujet avant de m'engager sur cette nouvelle voie.

R : L'entraînement hybride est une stratégie de prévention des blessures qui consiste à faire plusieurs activités physiques différentes au cours d'une séance d'entraînement. L'entraînement hybride diffère de l'entraînement croisé (ou en parcours), qui prévoit une variation d'exercices au cours de la semaine. L'entraînement hybride est similaire, sauf qu'il permet de réduire les risques de blessures en regroupant plusieurs activités dans une seule séance d'entraînement. En voici des exemples :

- **MARCHER RAPIDEMENT PENDANT 30 MINUTES, PUIS COURIR PENDANT 30 MINUTES;**
- **FAIRE DU PATIN À ROUES ALIGNÉES PENDANT 40 MINUTES, PUIS NAGER PENDANT 25 MINUTES;**
- **COURIR SUR UN TAPIS ROULANT PENDANT 20 MINUTES, FAIRE DU VÉLO STATIONNAIRE PENDANT 20 MINUTES, PUIS S'ENTRAÎNER 20 MINUTES À L'AIDE D'UN SIMULATEUR D'ESCALIER.**

L'entraînement hybride est tout indiqué pour les personnes qui ne peuvent pas tolérer les longues séances d'entraînement composées d'une seule activité. Pensons, notamment, au coureur qui souffre d'une arthrose légère aux genoux. Ce dernier est en forme, mais dès qu'il parcourt plus de cinq kilomètres à la course, il a mal aux genoux. Or, l'homme en question craint de perdre un peu de sa forme physique s'il se contente de courir cinq kilomètres ou moins. En jumelant sa course à une autre activité, dont la marche rapide, le vélo, la natation ou l'appareil elliptique (simulateur de marche), il aura l'impression de faire un meilleur entraînement dans l'ensemble.

Par ailleurs, les coureurs qui se remettent d'une blessure peuvent se servir de l'entraînement hybride pour accroître leur distance de course sans diminuer leur capacité aérobique. Les gens qui aiment nager, mais qui se lassent facilement peuvent jumeler la natation à une autre activité. Vous ne pouvez parcourir que dix kilomètres à vélo? Qu'à cela ne tienne! Ajoutez à votre séance d'entraînement de la marche rapide ou du tapis roulant. Vous serez surpris de constater combien cette stratégie est stimulante pour le maintien de la forme.

La réponse ci-dessus provient de l'équipe Énergiser les Forces. Envoyez toute question connexe à* +Internal Communications internes@ADM(PA)@Ottawa-Hull. *Seules les questions retenues feront l'objet de chroniques subséquentes.

Le Programme d'éthique de la Défense

GRADES ET PRÉJUGÉS — PARTIE I —

- Alors, Major Jacques, aimez-vous travailler au quartier général? C'est votre première affectation à Ottawa, n'est-ce pas? demande le colonel Chad.

- Oui, Monsieur. Tout va pour le mieux. Je rédige actuellement la mise à jour de la politique du personnel de N2. Ma section aura terminé les consultations sous peu et j'ai bon espoir de pouvoir vous présenter une version préliminaire complète très bientôt, répond le Maj Yvon Jacques.

- Des consultations? Qui devez-vous consulter? Ce n'est qu'une mise à jour, remarque le Col Chad.

- Monsieur, je veux être sûr d'avoir la bonne information, car la récente directive du commandant a entraîné des modifications considérables à la politique. C'est pourquoi je tiendrai une table ronde plus tard cette semaine et j'y ai convié divers experts en la matière, ainsi que l'adjudant-chef de N1. Il sera accompagné de quelques-uns de ses collègues, tous des militaires du rang supérieurs qui possèdent une vaste expérience sur le terrain, explique le Maj Jacques.

Plus tard le même jour, le lieutenant-colonel Paul Ron Dicaire, directeur du Maj Jacques, demande à ce dernier de passer à son bureau.

- Yvon, je viens de parler au colonel. Il est impatient d'obtenir la version définitive de la mise à jour de la politique du personnel. Ne pourrais-tu pas accélérer la cadence?

- Oui, certainement, Monsieur. C'est que je tenais réellement à avoir le point de vue de l'Adjuc Philips. Cette politique touchera l'ensemble de la chaîne de commandement et je pense qu'il est absolument nécessaire de tenir compte de l'opinion des militaires du rang, répond le Maj Jacques.

- Yvon, je suis conscient de l'importance de la politique et je conviens que nous devons faire un travail de qualité, mais je suis d'accord avec le Col Chad. Le temps nous est compté et nous nous trouvons dans un quartier général stratégique et non tactique. Je suis convaincu que, étant donné votre expérience opérationnelle à titre d'officier et du travail déjà accompli dans ce projet, vous pouvez vous passer du point de vue des militaires du rang. Pour le moment, nous avons besoin d'une stratégie et d'une vision. Pouvez-vous me remettre ce que vous avez d'ici vendredi? demande le Lcol Dicaire.

À sa sortie du bureau de son patron, le Maj Jacques est désemparé. Il a toujours respecté et tenu en haute estime le point de vue et les conseils des militaires du rang supérieurs qui relèvent de lui. Il a toujours déploré le fait que certains officiers croient, à tort, que les militaires du rang ne peuvent contribuer que de façon marginale à l'élaboration de stratégies. En fait, le meilleur adjudant-chef à avoir travaillé pour lui était plus intelligent que la plupart des gens que le Maj Jacques connaît. Il a toujours jugé que la contribution des militaires du rang était essentielle à la mise à jour de la politique.

Dans l'optique du Programme d'éthique de la Défense, le scénario ci-dessus présente-t-il un problème d'éthique?

UNE APPROCHE AVANTAGEUSE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE

Voici un bref suivi du scénario « Le gardien de mon patron », paru dans *La Feuille d'érable* (nº 3, vol. 16). En tant que militaires, nous savons tous que nous avons des responsabilités envers nos subordonnés, mais quelles responsabilités avons-nous envers nos supérieurs? La loyauté est très importante, mais jusqu'à quel point? Dans le scénario en question, un militaire supérieur, ancien alcoolique, prend sa retraite. Pour une raison que nous ignorons, ce dernier décide de boire à la fête organisée pour son départ à la retraite et de rentrer chez lui en auto avant qu'on ne puisse l'en empêcher. Il serait insoucieux de se contenter d'*espérer* qu'il arrivera chez lui sain et sauf et qu'il ne blessera personne sur le chemin. Les deux militaires qui connaissent l'état de leur supérieur et qui savent ce qu'il vient de faire doivent intervenir, sans hésiter. Avertir immédiatement la police militaire est la meilleure chose à faire du point de vue de la loyauté et de la responsabilité, mais c'est également une nécessité. En fait, le Sgt Blaskey et le Cplc Mendel ont perdu du temps en n'intervenant pas plus tôt pour empêcher l'adjudant-maître de conduire soûl. Dans un cas comme celui-ci, qu'il soit le patron importe peu. Il a fait un faux pas, et a besoin que quelqu'un lui donne un coup de pouce.

Pour en savoir plus au sujet du présent scénario et d'autres situations, envoyez un courriel à +Ethics-Ethique@CRS DEP@Ottawa-Hull.

LA NOUVELLE CHAMPIONNE DES FEMMES DE L'ÉQUIPE DE LA DÉFENSE

Le 21 février dernier, le chef d'état-major de la Défense et le sous-ministre de la Défense nationale ont nommé la contre-amiral Jennifer Bennett au poste de championne de la cause des femmes de l'Équipe de la Défense. Il s'agit d'un important jalon pour les femmes militaires, qui occupent aujourd'hui des postes de dirigeantes supérieures dans les FAC.

« Je suis honorée, très heureuse et touchée d'avoir été nommée championne de la cause des femmes. J'ai un point de vue particulier puisque je fais partie du groupe que je représente. Il s'agit d'une occasion en or de m'exprimer au nom des femmes de l'Équipe de la Défense et de jouer un plus grand rôle à titre de mentore et de dirigeante supérieure », affirme la Cam Bennett.

« Une des difficultés que nous devons surmonter, tant dans le monde militaire que le monde civil, consiste à attirer les femmes et à les maintenir en poste. Nous n'avons pas encore atteint l'objectif d'avoir des effectifs composés à 25 % de femmes dans les FAC, et le pourcentage a même diminué au cours des dernières années, dit la Cam Bennett. Nous devons examiner nos programmes de recrutement et nos techniques de maintien en poste afin d'augmenter la représentation des femmes dans tous les grades et tous les groupes professionnels. Du côté civil, les femmes représentent plus de 40 % des effectifs; nous tenterons de maintenir ce pourcentage en examinant régulièrement les politiques et les programmes. »

Du point de vue de l'équité en emploi, il est important d'atteindre l'objectif en matière de représentation dans les FAC. Que faisons-nous concrètement à l'heure actuelle?

Selon Karen Davis, Ph. D., chercheuse pour le MDN et les FAC dont le sujet d'étude est l'intégration des sexes aux FAC, bien qu'on ait déterminé qu'il existe une base solide pour encourager la participation des femmes dans le monde militaire, certains des gains récents en ce qui concerne l'intégration des sexes sont précaires et pourraient diminuer si le rythme de recrutement et de maintien en poste s'estompe. Mme Davis était conférencière cette année pendant les activités de la Journée internationale de la femme, dans la région de la capitale nationale.

La Cam Bennett a parlé de certains de ses objectifs à titre de championne des femmes du MDN et des FAC. « Je veux améliorer le cours des choses pendant mon mandat. Un des buts que je partage avec les champions des autres groupes désignés consiste à défendre la vision d'une Équipe de la Défense qui valorise chacun de ses membres. En gardant cet objectif en tête, je veillerai à apporter un changement favorable et à faire en sorte que les femmes puissent s'exprimer et être bien représentées dans les collectivités militaire et civile. »

La Cam Bennett s'est enrôlée au milieu des années 1970 et a pu constater personnellement les difficultés et les obstacles que devaient surmonter les femmes dans un monde dominé par les hommes. Aujourd'hui, son expérience approfondie en leadership et son style (elle est reconnue en tant qu'officière qui assume beaucoup de responsabilités et qui s'engage personnellement) constituent un atout précieux pour l'Équipe de la Défense.

« J'ai la chance unique de faire partie d'un mouvement d'évolution qui a ouvert des portes et permis d'offrir des possibilités à la génération actuelle de femmes militaires. Les possibilités pour les femmes dans les FAC ont changé considérablement au cours des dernières décennies, et nous avons évolué aussi, pas seulement en ce qui concerne la composition de nos forces, mais aussi par le haut calibre de notre instruction et notre rendement exceptionnel dans le cadre d'opérations. Les femmes militaires des FAC sont des exemples pour nos alliés : une intégration parfaite reconnue à l'échelle mondiale », conclut la Cam Bennett.

L'une des difficultés que devra surmonter la nouvelle championne de la cause des femmes de la Défense consistera à attirer les femmes et à les maintenir en poste, qu'elles soient militaires ou civiles.

PHOTO : Cpl Rick Ayer

PHOTO : Cpl Philippe Archambault

UN LABORATOIRE À LA FINE POINTE

À l'intérieur de ce qui semble un simple conteneur d'expédition se trouvent un ensemble de machines modernes et des techniciens hautement compétents dont le travail consiste à identifier des insurgés qui voudraient faire du mal aux soldats canadiens.

Le Sgt Carl Labrecque analyse une cartouche de fusil de calibre 12.

Le laboratoire déployable d'analyse technique (LDAT) semble tout droit sorti d'un film. Or, n'a rien de fictif.

Le laboratoire contient des outils parmi les meilleurs au monde. Le matériel de haute technologie est éclairé par des ampoules bleues fluorescentes. Des photos d'empreintes digitales, de visages et d'autres repères permettant d'identifier des personnes remplissent les murs. Ce laboratoire nec plus ultra, qui compte tout l'équipement nécessaire, constitue l'un des deux laboratoires qu'on peut déployer partout dans le monde et qui peuvent être opérationnels en 24 heures.

« Les techniciens appliquent les principes scientifiques dans un milieu tactique », affirme le lieutenant de vaisseau Kevin McNamara, agent responsable du laboratoire.

Les techniciens du laboratoire analysent différents objets, notamment des téléphones cellulaires et des stupéfiants, mais également des engins explosifs improvisés. L'analyse peut révéler des renseignements biométriques, comme des images faciales et rétiniennes et des images d'empreintes digitales, que l'équipe peut comparer à des renseignements dans des bases de données et des dossiers autorisés.

« De nombreux documents et cas nous ont permis d'identifier des insurgés », dit le sergent Carl Labrecque, technicien en identification au LDAT. « Je me souviens du cas d'une personne détenue en Afghanistan. Ses empreintes digitales et notre base de données nous ont permis de déterminer qu'elle participait à des activités d'insurgés qui n'avaient aucun rapport avec le dossier auquel nous travaillions à l'époque. Elle a comparu devant le tribunal et a été condamnée. Nous avons donc évité qu'elle ne fasse de mal à personne d'autre. »

Les deux LDAT du Canada sont considérés par les alliés de l'OTAN comme « l'exemple idéal » en matière d'exploitation technique. Ils peuvent entrer dans onze conteneurs de six mètres et peuvent être expédiés par voie routière, ferroviaire, maritime ou aérienne. On peut modifier leur taille au besoin. Bien que les laboratoires et les équipes soient actuellement réservés à l'Armée canadienne, ils serviront ultérieurement à soutenir l'ensemble des Forces armées canadiennes et d'autres organismes canadiens et étrangers.

L'EXERCICE LEADING EDGE 13

L'Équipe de la Défense a témoigné de l'importance qu'accorde le Canada à l'Initiative de sécurité contre la prolifération (ISP), une mesure internationale visant à stopper l'entrée d'armes de destruction massive (ADM), de leurs dispositifs de lancement et d'équipement connexe dans les zones de prolifération. En effet, elle a participé à Leading Edge 13, un exercice multinational et interorganismes qui vise à améliorer les capacités de lutte contre les ADM.

« L'exercice nous a permis de discuter de la prise de décision en matière de lutte contre les armes aux niveaux stratégique et opérationnel », affirme le major Gerry Hardy, représentant des FAC de la Direction de la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire, qui a participé à l'exercice de simulation sur table à Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis, du 2 au 8 février.

L'exercice, qui comptait des scénarios d'interdiction maritime, aérienne et terrestre, a permis d'explorer l'application pratique de la Déclaration de principes d'interdiction de l'ISP, ainsi que la capacité des pays participants de prendre des mesures d'interdiction et d'après-interdiction.

Des navires de guerre des États-Unis, de l'Italie et des Émirats arabes unis ont présenté des techniques de lutte contre les ADM, dont l'arraisonnement, la saisie et l'élimination de chargements maritimes suspects.

L'exercice Leading Edge 13, dont les Émirats arabes unis et le United States Central Command étaient les hôtes, a eu lieu aux Émirats arabes unis pour la troisième fois, les exercices antérieurs s'étant déroulés en octobre 2006 et en janvier 2010. Quelque 450 délégués venant de 29 pays y ont participé. On a également récemment tenu des exercices dans le cadre de l'ISP en Australie, au Japon, en Corée du Sud, en Nouvelle-Zélande, à Singapour et dans la mer Méditerranée. Ces exercices multinationaux permettent non seulement aux pays participants d'éprouver leurs techniques d'interdiction, mais aussi de montrer aux éventuels trafiquants d'armes leur détermination collective à lutter contre le trafic d'ADM et de matériel connexe.

On a lancé l'ISP en 2003 en raison des problèmes grandissants que posait la prolifération d'ADM, dont les armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires. Aujourd'hui, elle compte 102 pays membres, lesquels adhèrent à la Déclaration de principes d'interdiction. Ce faisant, les États s'engagent à prendre des mesures efficaces pour interdire le transport d'ADM et de leurs dispositifs de lancement, d'échanger de l'information sur les activités de prolifération soupçonnées et de renforcer les fondements juridiques nationaux pertinents en matière de lutte contre la prolifération.

Le Maj Gerry Hardy (au centre), de la Direction de la défense CBRN du Canada, discute d'opérations d'interdiction pendant l'exercice Leading Edge 13, qui s'est tenu du 2 au 8 février, à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis.

Le Canada participe activement à l'ISP depuis 2003, en plus d'être membre du Groupe d'experts opérationnels, le comité directeur de l'ISP. Le Canada a été l'hôte de la réunion du Groupe d'experts opérationnels à deux reprises, soit à Ottawa, en 2004, et à Montréal, en 2006. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et le MDN travaillent ensemble étroitement pour gérer la participation du Canda à l'ISP.

« Dans certains scénarios, on pourrait demander aux FAC de mettre à profit leurs capacités uniques pour effectuer une tâche d'interdiction donnée », dit le Maj Hardy. « Toutefois, les opérations d'interdiction, pour la plupart, font appel à une gamme de responsabilités nationales, notamment la sécurité du transport et des frontières, l'application de la loi, les pouvoirs de législation et de réglementation et la collecte de renseignements, en plus de la diplomatie et de la défense. »

La prochaine activité de l'ISP aura lieu en mai 2013. Il s'agira d'une réunion politique de haut niveau qui se déroulera en Pologne. La réunion, à laquelle participeront des représentants de tous les pays adhérents, permettra de réaffirmer l'importance de l'ISP en matière de lutte contre la prolifération d'armes et d'en assurer le succès continu.

« Une participation accrue de l'ensemble du gouvernement aux futurs exercices de l'ISP serait avantageuse pour le Canada », ajoute le Maj Hardy. « Faire part de ses vastes connaissances et de son expertise diversifiée permettrait au Canada de renforcer son engagement à l'égard de l'ISP et d'accroître sa participation et son interaction. »

Operation/L'opération
SCULPTURE

Op SCULPTURE is Canada's contribution to this British-led international military advisory and training initiative ended February 14 after 13 years. Members of the Canadian Armed Forces that deployed to Sierra Leone provided advice on training, logistics and administration, and deliver tactical training ranging from basic recruit courses to brigade-level exercises.

Republic of Sierra Leone Armed Forces (RSLAF):
Army, Navy (Maritime Wing), Air Wing
Armed Forces Personnel : **3,000**

Recruitment: **17 years, 6 months of age** for voluntary military service (younger with parental consent); no conscription.

Armed forces personnel are active duty military personnel, including paramilitary forces if the training, organization, equipment, and control suggest they may be used to support or replace regular military forces.

1,228,660: The number of males aged 15-49 fit for military service. This is a more refined measure of potential military manpower availability which tries to correct for the health situation in the country and reduces the maximum potential number to a more realistic estimate of the actual number fit to serve.

CAF Stats
Number of Canadian Armed Forces personnel deployed to Sierra Leone: **226**

Number of CAF personnel who deployed on multiple Op SCULPTURE tours:
2 tours: 7 CAF members
3 tours: 2 CAF members

September 28, 2003: An overhead view of the International Military Advisory Training Team (IMATT) camp in Freetown, Sierra Leone Africa. IMATT is part of the UK Government's program of assistance to help the Government of Sierra Leone restore peace and stability after years of civil war.

Une vue aérienne du camp de l'Équipe militaire internationale consultative en matière d'instruction (IMATT) le 28 septembre 2003, à Freetown, en Sierra Leone, en Afrique. L'IMATT a participé au programme du gouvernement du Royaume-Uni visant à aider le gouvernement de la Sierra Leone à rétablir la paix et la stabilité dans le pays après des années de guerre civile.

Photo : MCpl/Cpic Paul MacGregor

Area/Superficie
Total/Totale = 71,740/71 740 km²
Water/Eau (%) = 1.1/1,1

Capital and largest city/
La capitale et la plus grande ville
Freetown

Population/Population (2012)
= 6,000,000/6 000 000 habitants
Density/Densité = 77/km²

Ethnic groups (2008)/Groupes ethniques (en 2008)
35% Temne/Temnés
31% Mende/Mendés
8% Limba/Limbas
5% Kono/Konos
2% Krio (Creole)/Krios (Créoles)
2% Mandingo/Mandingos
2% Loko/Lokos
15% others/autres

Official languages/Langue officielle
English/Anglais

Vernacular languages/Langues vernaculaires
Temne/Temné, Mende/Mendés, Krio

Legislature/Pouvoir législatif
Parliament/Parlement

Independence/Indépendance
From the United Kingdom April 27, 1961/Du Royaume-Uni le 27 avril 1961
Republic declared April 19, 1971/Déclarée république le 19 avril 1971

L'opération SCULPTURE est la participation du Canada à l'Équipe militaire internationale consultative en matière d'instruction (IMATT), dirigée par la Grande-Bretagne. L'IMATT a été dissoute le 14 février, après 13 ans d'existence. Les militaires canadiens déployés en Sierra Leone ont donné des conseils sur l'instruction, sur la logistique et sur l'administration, en plus d'offrir de l'instruction tactique, qu'il s'agisse de cours de formation de base des recrues ou d'exercices au niveau de la brigade.

Les FAC en Sierra Leone
Nombre de soldats canadiens déployés en Sierra Leone : **226**

Nombre de soldats canadiens ayant effectué plusieurs périodes de service pendant l'op SCULPTURE :
Deux périodes de service : sept militaires
Trois périodes de service : deux militaires

Les Forces armées de la République de Sierra Leone
(armée de terre, forces maritimes et aériennes) :

Nombre de militaires : **3 000**

Le recrutement se fait **à l'âge de 17 ans et 6 mois** pour le service militaire (consentement parental pour les plus jeunes). Il n'y a aucun service obligatoire.

Les militaires sierra-léonais sont des soldats en service actif et peuvent faire partie de forces paramilitaires si l'instruction, l'organisation, l'équipement et le contrôle laissent supposer que celles-ci pourraient appuyer ou remplacer les forces armées régulières.

Les hommes âgés de 15 à 49 ans aptes au service militaire sont au nombre de 1 228 660. Ce chiffre est une mesure plus précise de la disponibilité des effectifs militaires potentiels qui tient compte de la crise de la santé au pays et réduit le nombre potentiel maximal à une estimation plus fiable du nombre réel d'hommes aptes au service.

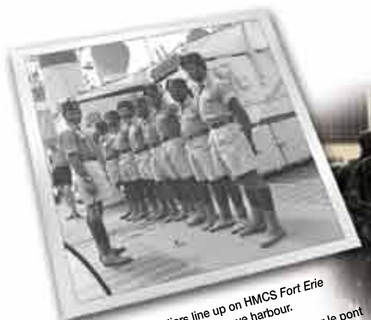

Sierra Leone soldiers line up on HMCS *Fort Erie* Quarter Deck preparing to leave harbour.

Des soldats de la Sierra Leone se trouvent sur le pont de quart du NCSM *Fort Erie*, qui se prépare à quitter le port.